

méTROPOLE

LE MAGAZINE D'INFORMATION DE NÎMES MÉTROPOLE COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

BUDGET : **P** L'INVESTISSEMENT **04** EN TÊTE **DOSSIER**



L'AGENDA 21 AVANCE
À GRANDS PAS

P
27

4,5 M€
POUR L'AÉROPORT

P
32

*CULTURE, DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE,
AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE, DÉVELOPPEMENT DURABLE,
SORTIR DANS L'AGGLOMÉRATION NÎMOISE...*



P 16

P 29

P 34

UN BUDGET AXÉ SUR L'INVESTISSEMENT

P
04
DOSSIER

Investir pour permettre la réalisation de grands projets structurants sans peser sur la fiscalité tout en maîtrisant le coût de fonctionnement, le budget 2011 relève ce défi, malgré les changements de fiscalité ; pas d'impôts supplémentaires pour les contribuables. Détail point par point d'un budget, reflet de l'ambition des élus communautaires pour le territoire et ses habitants. ■ ■ ■

S
O
M
M
A
I
R
E

ÉDITORIAL

- Un budget pour préparer l'avenir !

DOSSIER MÉTRO

- Budget : l'investissement en tête
- Un budget de développement

ÉCONOMIE

- Les travaux valorisent et développent nos atouts
- Clear Channel s'épanouit à Nîmes
- Bassin de Nîmes : Pôle Emploi se réorganise
- L'aéroport vole vers de nouvelles destinations

DÉCHETS MÉNAGERS

- Les déchets à la loupe

HABITAT

- La rénovation urbaine poursuit son chemin
- Nîmes Métropole soutient l'habitat privé ancien

TRANSPORTS

- Le TCSP, une évidence partagée

AGENDA 21

- L'Agenda 21 avance à grands pas

L'AGGLOAVANCE

- La bonne rythmique de la SMAC
- Demandez le programme !
- Plus de 4,5 millions d'euros pour l'aéroport

MÉTRCULTURE

- Les Graines reviennent en piste

EAU ASSAINISSEMENT

- Une gestion de l'eau proche des usagers

PORTRAIT DE COMMUNE

- Caveirac, tout pour plaire

MÉTROFOCUS

- Une voie partagée en Vaunage
- Covage et Nîmes Métropole sont raccord
- Une semaine pour le développement durable

MÉTRO SORTIES

- Agenda des manifestations des communes

P 03

P 04

P 13

P 19

P 21

P 23

P 27

P 29

P 34

P 36

P 38

P 40

P 42





Un budget pour préparer l'avenir !

Notre ambition collective est de faire de Nîmes Métropole, une Agglomération moderne pleinement intégrée dans le monde d'aujourd'hui. L'objectif de cette démarche, partagée par les 27 communes, est de mobiliser, sur de nombreux dossiers d'envergures et dans la concertation, toutes les énergies.

Ainsi, dans ce numéro, vous saurez tout sur le budget 2011 et les enjeux qui s'y rattachent.

À n'en pas douter, la création de notre première ligne de transport collectif en site propre, qui doit permettre de faciliter l'accès au cœur de la ville centre pour les habitants de l'Agglomération, est l'un des chantiers les plus importants pour notre développement. Bien qu'il rencontre, en ce moment, quelques difficultés dans sa réalisation, vous pourrez mieux comprendre l'évolution des travaux et leurs conséquences en termes d'aménagements urbains et paysagers.

Toutefois, l'avenir de Nîmes Métropole se lit dans d'autres réalisations, tout aussi ambitieuses. Je pense, par exemple à la création d'une Scène de musiques actuelles, en pleine construction, à l'application de notre Agenda 21, qui va intégrer notre territoire dans une démarche durable de développement, ou au soutien à la requalification du centre ancien de Saint-Gilles.

L'aéroport est aussi un outil indispensable pour une croissance harmonieuse de notre territoire. C'est pourquoi, après l'annonce de nouvelles destinations, il nous faut nous réjouir de la signature du Plan local de redynamisation, qui doit permettre de pérenniser l'activité aéroportuaire dans la durée, grâce à la mobilisation d'une enveloppe de 13 millions d'euros d'argent public. Ce plan sans précédent, le plus important signé à ce jour, va d'ailleurs booster la création de la zone d'activité communautaire de Mitra.

Dans cette nouvelle édition, vous êtes également invités à redécouvrir la commune de Caveirac, à comprendre l'intérêt de la création du service proximité et travaux de la direction de l'eau et de l'assainissement, ou à prendre connaissance de l'agenda des manifestations des communes de l'Agglomération.

Bonne lecture à chacune et à chacun d'entre vous.

Jean-Paul Fournier
Sénateur du Gard
Président de Nîmes Métropole
Maire de Nîmes



POSE DE LA PREMIÈRE PIERRE DE LA NOUVELLE STATION D'ÉPURATION DE GARONS PAR BERNARD BERGOGNE, JEAN-PAUL FOURNIER ET ALAIN DALMAS

LE BUDGET D'UNE COLLECTIVITÉ REFLÈTE SA POLITIQUE. CELUI DE NÎMES MÉTROPOLE CONFIRME LA MAÎTRISE DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT ET DEUX OBJECTIFS : MAINTENIR LA QUALITÉ DES SERVICES APPORTÉS AUX HABITANTS ET DONNER AUX ACTEURS ÉCONOMIQUES LES MOYENS DE SE DÉVELOPPER.



BUDGET

BUDGET :

L'INVESTISSEMENT EN TÊTE

Avec un budget de 320 M€, en croissance de 67 M€ par rapport à 2010, Nîmes Métropole est résolument entrée dans la réalisation de ses objectifs. Au premier rang : la prise de compétence déchets ménagers mais également la Scène de Musiques Actuelles (SMAC), qui sera inaugurée en juin 2012, et les transports dont le TCSP. Viennent ensuite l'eau et l'assainissement. En filigrane : le développement économique. Les aléas actuels du TCSP n'impacteront pas ce budget 2011, acté.

La maîtrise des charges de fonctionnement et les investissements structurants pour l'avenir sont toujours majeurs, malgré les défis qui s'enchaînent. À l'aéroport Nîmes-Alès-Camargue-Cévennes, c'est un Plan local de redynamisation (PLR) accolé à l'Actiparc Mitra qui vient d'être signé,

pour relayer le départ de la Base aéronavale (BAN). Côté déchets ménagers, il fallait recomposer un zonage cohérent avec le territoire de l'Agglo et mutualiser sans surcoût.

Une politique qui se retrouve dans les chiffres. L'effort d'investissement global de l'Agglomération après un bond substantiel à 101 M€ en 2010, atteint 117 M€ pour 2011. 32 % des investissements sont consacrés au budget principal (dont 16 M€ pour la SMAC). 41 % sont alloués au budget transport (48 M€ de dépenses d'équipement, dont 32 pour le TCSP) et 13 % pour chacun des budgets eau et assainissement.

Le niveau d'imposition initial des contribuables ne bougera pas en 2011.

LE BUDGET 2011 EST CELUI DU CONCRET. LA RÉALISATION DES GRANDS PROJETS STRUCTURANTS MET EN SCÈNE LES DÉCISIONS DE L'ASSEMBLÉE COMMUNAUTAIRE ET INFLUE SUR LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE : 320 M€ AVEC UN FONCTIONNEMENT RATIONALISÉ, 117 M€ D'INVESTISSEMENTS ET PAS D'IMPÔT SUPPLÉMENTAIRE POUR LES CONTRIBUABLES. UNE PERFORMANCE.



LA SMAC VA RENFORCER L'ATTRACTIVITÉ DE L'AGGLOMÉRATION

Le budget principal s'équilibre à hauteur de 176 M€ dont 137,5 M€ pour la section de fonctionnement et 38,6 M€ pour la section d'investissement. Les grands mouvements du budget de fonctionnement sont liés aux investissements et prises de compétence et intègrent le nouveau schéma de fiscalité. Mais c'est toujours l'équilibre qui est visé pour favoriser l'investissement. Au rang des dépenses de fonctionnement, on retrouve une augmentation de la subvention au budget transport qui s'élève à 14 M€ (+30 %), en lien direct avec l'évolution du budget transports (travaux TCSP Nord-Sud), et de celle du budget de l'aéroport qui s'élève à 1,35 M€ (+58 %). Les déchets ménagers représentent 37,35 M€ sur les 134 M€ de dépenses réelles.





LE TRAITEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES, UNE NOUVELLE COMPÉTENCE À FINANCER



LE FOND DE CONCOURS DE NÎMES MÉTROPOLE A AIDÉ AU FINANCEMENT DES AMÉNAGEMENTS DE VOIRIE À SAINT-CHAPTES

D'ABORD INVESTIR

Suivant la ligne défendue par Nîmes Métropole, l'investissement a progressé de 44 %. 23,6 M€ sont consacrés aux équipements, principalement pour la SMAC, puis viennent : aménagement numérique du territoire, foncier et contournement Nîmes Montpellier, pistes cyclables, requalification de la voirie de la zone d'activités de Grézan et divers travaux. Il faut y ajouter : l'aménagement des déchèteries, l'acquisition de véhicules et diverses études, rattachés à la compétence collecte et traitement des déchets ménagers. Les subventions d'équipement atteignent 12 M€ dont 4,3 M€ sont alloués à l'habitat et à la politique de la ville ; le solde concerne les Zones d'aménagement concerté (ZAC), les fonds de concours versés aux communes (artisanat, commerce, voirie, sports et culture), le Programme d'actions de prévention des inondations (PAPI) et enfin une avance pour la Maison de l'Emploi.



LA PRÉVENTION DES RISQUES EXIGE UN EFFORT FINANCIER DE LONGUE DURÉE

En recettes : 1 M€ de Fonds européen agricole pour le développement rural (FEADER) pour le réseau haut débit ; 1,2 M€ de subvention SMAC (Région, Fonds européen de développement économique et régional, direction Régionale des Affaires Culturelles) ; 3 M€ du Fonds de compensation de la TVA ; 671 000€ en remboursement de l'avance pour la Maison de l'Emploi, et 1,4 M€ au titre des crédits délégués de l'État.



LE RENOUVELLEMENT URBAIN DES QUARTIERS EST TOUJOURS EN COURS

TAUX DE FISCALITÉ 2011 : TOUT A CHANGÉ MAIS RIEN NE BOUGE

C'est le 1^{er} budget où la fiscalité est différente, mais l'imposition garde la ligne. Le « panier fiscal » génère un produit plus important mais pas plus de recettes réelles pour l'Agglomération, **ni d'impôts pour les contribuables.**

Loi de Finances 2010 oblige, réforme de la fiscalité locale et réforme de la TP (taxe professionnelle, 54 M€ perçus en 2009) modifient le schéma des ressources de l'Agglo. Il n'y a plus de TP mais un « panier fiscal » pour une ligne unique sur la feuille d'impôts qui cumule les taux d'imposition de Nîmes Métropole avec ceux des autres collectivités et une partie des frais de gestion transférés par l'État. Le niveau d'imposition initial des contribuables ne bougera donc pas en 2011.

La redistribution des impôts directs locaux entre la Région, le Département et la Communauté d'agglomération, le transfert d'impôts d'État et la création d'une Imposition forfaitaire sur les entreprises de réseau (IFER) modifient complètement la donne.

Pour le détail : la taxe professionnelle est remplacée par la Contribution économique territoriale (CET) (environ 30 M€ en 2010) qui se ventile en 2 cotisations : la Cotisation foncière des entreprises (CFE) et la Cotisation sur la valeur ajoutée (CVAE). La première est perçue intégralement par l'Agglo, la seconde à hauteur de 26,5 %. La Communauté d'agglomération devient attributaire de la part départementale de la taxe d'habitation, y compris une partie des frais de gestion État, et des parts régionales et départementales des frais de gestion de taxe foncière sur les propriétés non bâties. Elle bénéficiera aussi de la Taxe sur les surfaces commerciales (TASCOM) et d'une partie de l'impôt forfaitaire sur les entreprises de réseau.

Au final, la Communauté d'agglomération percevra plus de fiscalité, mais la différence entre les montants perçus par Nîmes Métropole avant la réforme de la taxe professionnelle et ceux perçus après sont reversés au titre du Fonds national de garantie individuelle des ressources (FNGIR) provisionné à hauteur de 4,4 M€.



LES MAIRES DE L'AGGLOMÉRATION RÉUNIS POUR INAUGURER L'ITINÉRAIRE PARTAGÉ DE LA VAUNAGE

DES TAUX DE FISCALITÉ MAINTENUS AU NIVEAU DE 2010

L'un des objectifs de Nîmes Métropole est de ne pas peser sur la fiscalité, donc les taux ont été reconduits sans augmentation pour 2011 :

Cotisation foncière des entreprises : 34,30 %, soit l'addition de l'ancien taux communautaire (22,77 %), du transfert des taux départemental et régional et d'une partie des frais de gestion de l'État ;

Taxe d'habitation : 10,77 %, taux voté par le département du Gard et frais de recouvrement et de dégrèvement perçus par l'État ;

Foncier non bâti : 4,09 %, le taux de la taxe additionnelle à la taxe foncière sur les propriétés non bâties résulte du transfert des frais de gestion de l'État.



TANGO+, LE TRAM BUS DE L'AGGLO

POINT PAR POINT

LES TRANSPORTS

Une compétence obligatoire très lourde. Toutes les communes sont reliées au réseau et l'on circule d'un point à l'autre de l'Agglo pour un euro. Cette performance est à peine financée par le versement transport des entreprises. Le TCSP pour relier le réseau de l'autoroute aux arènes et désengorger la ville centre s'impose à bien des égards : les problématiques de circulation, de stationnement, d'environnement, dues à l'accroissement constant de la fréquentation automobile ne diminueront pas. **Budget transport 2011** : les dépenses à caractère général évoluent de 14,8 % (marquages au sol, études, observatoire Plan de déplacements urbains, semaine de la mobilité, le lancement des vélos station et commission d'indemnisation des travaux). La subvention d'exploitation à TCN a presque doublé depuis 2003 (+92 %) montant à 39,6 M€, tandis que le versement transport atteint 26,7 M€ et la subvention au budget principal 14 M€ (+30 %).

On circule d'un point
à l'autre de l'Agglo
pour un euro.



DE GROS MOYENS SERONT ENGAGÉS POUR LE REDÉPLOIEMENT DE LA ZONE AÉROPORTUAIRE



EAU ASSAINISSEMENT

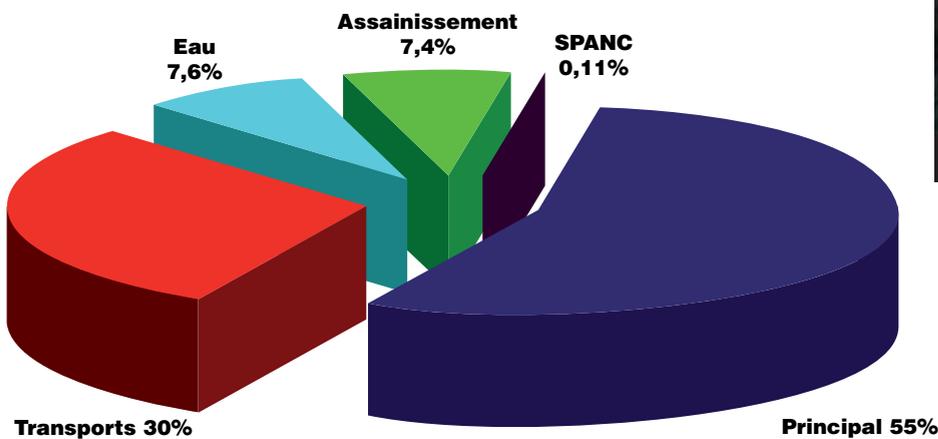
Un budget qui absorbe la rénovation de 4 stations d'épuration et 2 schémas directeurs avec reprise des stations de Saint-Gilles et Garons, et mise aux normes des réseaux et d'équipements à l'état parfois difficile. **Pour l'eau**, les charges progressent de 9,4 % (étude sur l'eau brute, réparations et travaux, charges indirectes) tandis que les produits d'exploitation baissent de près de 7 % (baisse de la consommation des ménages mais aussi augmentation de 0,02€ des taxes de l'agence de l'eau et actualisation des tarifs fermiers). Les subventions doublent pratiquement (agence de l'eau : 52 000€). **Côté assainissement**, les charges baissent de 13,5 %. Les dépenses de personnel progressent de 19,5 % avec des recrutements à la direction. Les produits d'exploitation baissent de près de 11 %.



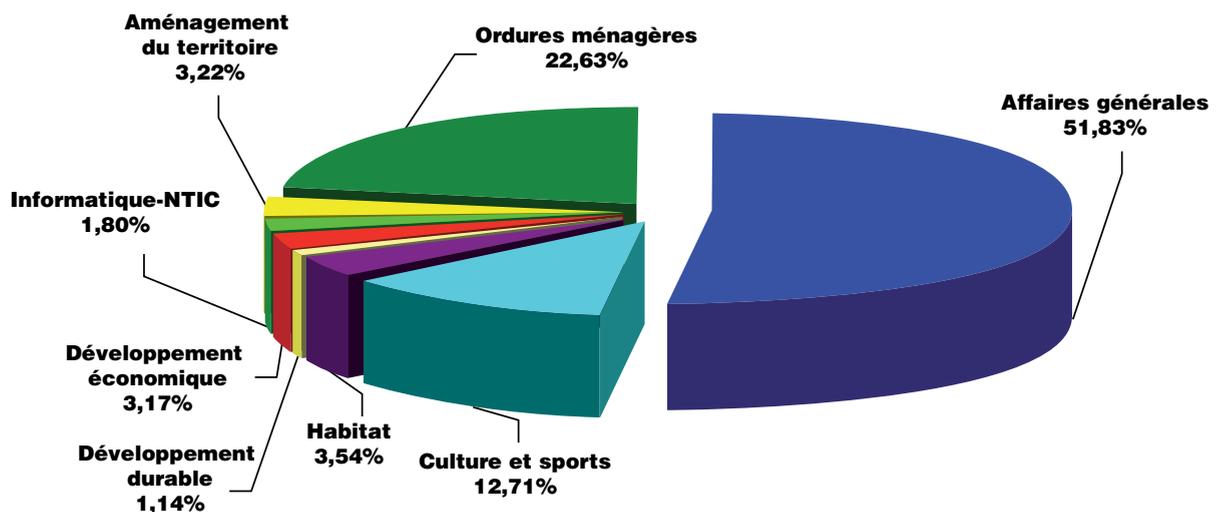
LES RÉSEAUX, UN CHANTIER PERMANENT

BUDGETS CONSOLIDÉS 2011

Budget principal :	176,18 M€
Transports :	95,06 M€
Eau :	24,49 M€
Assainissement :	23,67 M€
SPANC :	0,35 M€



RÉPARTITION DES DÉPENSES BP 2011





LA COMPÉTENCE COLLECTE ET TRAITEMENT DES DÉCHETS MÉNAGERS

Une compétence prise le 1^{er} janvier 2011 qui impacte fortement le budget. Il a fallu 6 mois d'études préalables pour rationaliser 14 zones aux critères différents sans générer de surcoût ni augmenter les taxes tout en intégrant 70 personnes (ce qui participe à l'augmentation de 50 % des charges au budget de fonctionnement). Cette mutualisation impactera le reversement aux communes et l'attribution de compensation (52 M€ en 2011) dès le budget 2012.



LE RÉSEAU DE FIBRE OPTIQUE, UN ATOUT POUR LES ENTREPRISES

LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Avoir des projets n'est rien sans s'en donner les moyens. Le développement économique est un poste budgétaire essentiel. Avec une population non imposable conséquente, il faut développer de l'activité pour créer de la richesse et continuer à faire progresser les équipements. C'est une vraie mutation économique qui a été entreprise et mise sur des segments de marché de pointe et sur la nouvelle industrie. Pôles de compétences et Actiparcs sont sources de bénéfices. Côté santé, Carémeau

est un exemple en la matière qui a généré 8 000 emplois. L'investissement sur les zones d'activités (1,6 M€ pour le budget 2011) se traduit par un solde net de 10 000 emplois et un accroissement du produit de la taxe professionnelle de 62 % entre 2002 et 2011. Les projets sont l'engagement d'avenir de Nîmes Métropole. La zone d'activités Mitra par exemple, connexe à l'aéroport de Nîmes-Alès-Camargue-Cévennes, profite du PLR mis en place au départ de la BAN. Elle est vouée à prendre de l'essor en positionnant notre territoire sur un axe européen majeur.



© Sybohec



LA PÉPINIÈRE DE VALDEGOUR AIDE LES JEUNES ENTREPRISES ET LE QUARTIER

UN BUDGET DE DÉVELOPPEMENT

MICHEL BAZIN EST VICE-PRÉSIDENT DÉLÉGUÉ AUX FINANCES DE NÎMES MÉTROPOLE. IL LIT LE BUDGET COMME LE MÉDECIN-RADIOLOGUE, QU'IL EST, ÉVALUE DES CLICHÉS : ÉTAT DES LIEUX ET DÉVELOPPEMENTS POSSIBLES.



MICHEL BAZIN, VICE-PRÉSIDENT DÉLÉGUÉ AUX FINANCES DE NÎMES MÉTROPOLE



LE BUDGET CONSACRÉ AU TRANSPORT EST CAPITAL

Le budget consolidé 2011 s'établit à 319 760 741 € (252 578 000 € en 2010). 55 % sont consacrés au principal, 30 % aux transports, 7,6 % à l'eau, 7,4 % à l'assainissement et 0,11 % au Service public d'assainissement non collectif (SPANC). Aux manettes des finances de l'Agglo, un service de 7 personnes et en première ligne, le vice-président délégué aux finances Michel Bazin, interface avec tous les maires et en charge d'arbitrages parfois délicats. « Il faut se souvenir que l'Agglomération est née ex nihilo (de rien) sans connaître d'étapes intermédiaires : un choc culturel pour certains. Cultiver un esprit « Agglo », c'est expliquer, justifier, et revenir en permanence sur le principe de commu-

nauté. Les limites budgétaires ne permettent pas de répondre aux demandes parfois spécifiques de chaque commune. En revanche, chacune peut s'appuyer sur les compétences de l'Agglo avec la mise en place d'un guichet unique de services, pour l'assistance juridique par exemple. »

Un budget est avant tout un choix politique qui s'inscrit dans le quotidien des citoyens et détermine leur avenir sur le territoire. « Ce budget 2011, concrétise la volonté de rendre l'Agglo attractive pour les entreprises. Ces dernières créent de l'emploi, de la dynamique, attirent une population active et des moyens. Nîmes Métropole travaille au développement durable d'un environnement positif. Les moyens très divers, comme une offre de transports pour fluidifier les déplacements (maillage des communes et TCSP pour rendre la ville centre accessible), ou la SMAC qui permettra de développer l'offre culturelle et de drainer une population jeune et active. Nous sommes aussi très impliqués dans la diversification de zones d'activités et leur équipement afin d'attirer les entreprises, donc accroître une population active et par conséquent notre assiette fiscale. N'oublions pas que pour avoir des projets, il faut avoir des moyens. »

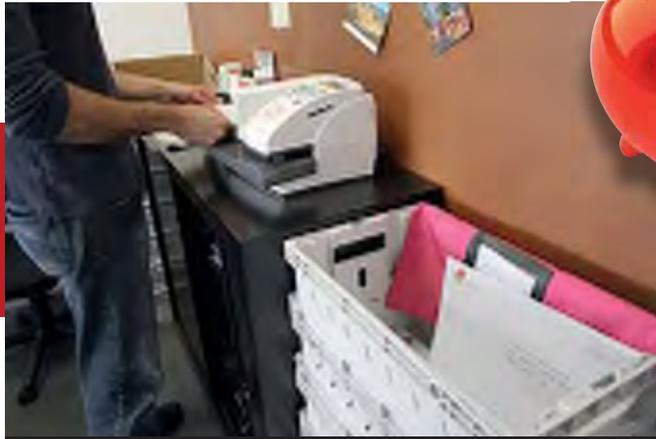


LA CULTURE EST UN ATOUT POUR L'ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE



Un budget est avant tout un choix politique qui s'inscrit dans le quotidien des citoyens et détermine leur avenir sur le territoire.

Tout est donc question d'équilibres et de capacités de financement. Les grands projets ne doivent pas occulter le quotidien, gage du confort de vie des habitants de l'Agglo. Entretien et améliorer l'existant sur divers postes clés compte. Les aménagements sur le réseau des transports, la gestion des déchets ménagers, l'entretien et l'extension des réseaux d'eau et d'assainissement, représentent des coûts conséquents ; avec quelquefois des imprévus de taille comme les interventions d'urgence sur des fuites de réseau.



LES FRAIS DE FONCTIONNEMENT DE NÎMES MÉTROPOLE SONT MAÎTRISÉS



bassin méditerranéen et développer un pôle aéronautique tout en activant une zone d'activités, est un vrai défi auquel il faut consacrer de l'énergie et de l'argent. L'Actiparc Mitra qui porte ce projet est en travaux depuis décembre 2010, il faut compter 3 ans avant le début d'exploitation d'une zone d'activités. Nous avons la chance d'être à la croisée de deux autoroutes, de disposer d'espace, d'une piste qui n'est pas saturée et d'activités aéronautiques déjà implantées. À nous de valoriser cet outil en nous appuyant sur la notoriété dont nous disposons déjà et les aides que l'on nous a octroyées pour cela. »

Autre aléa récent, la suspension des travaux du TCSP. « C'est une péripétie dont l'épilogue sera coûteux. Le plus irritant dans tout cela, c'est que cette situation est improductive : même les entreprises indemnisées n'ont rien à y gagner. En tout état de cause, cela n'aura pour autant aucune incidence sur la fiscalité des ménages ou les finances des communes, tout au plus, nous serons amenés à décaler légèrement dans le temps certains investissements.

Quelle que soit l'issue de la procédure en cours, la question de la gestion des transports collectifs reste d'actualité. »

Michel Bazin siège aussi à la Société d'aménagement du territoire (SAT), un atout supplémentaire pour mener la réflexion globale qu'est la gestion d'un budget. « C'est au président Jean-Paul Fournier que revient la vision politique, il m'incombe d'en élaborer le possible, sous le contrôle de l'assemblée... »



L'AMÉNAGEMENT DES ZONES D'ACTIVITÉS, UNE PRIORITÉ

Les incidences diverses, comme l'intégration des personnels communaux affectés au traitement des ordures ménagères ou la gestion des déchèteries, la mutualisation de certains postes Ville de Nîmes / Communauté d'agglomération, sont à considérer. Concevoir le budget est une discipline d'équilibriste à la croisée de tous les services.

LE BUDGET D'AUJOURD'HUI PRÉPARE L'AVENIR

Gouverner, c'est prévoir, le budget est le bras armé de la prospective. Il faut en tout réfléchir à l'étape suivante. Initier les projets sans créer d'impôt supplémentaire. C'est fondamental pour le développement économique, qui comprend l'art de s'adapter avec souplesse à l'actualité.

« Nous avons un épisode douloureux à gérer : le départ de la BAN, et en avons fait, avec l'État et les partenaires, un levier économique. Préserver une base de défense ici au bord du



L'AGGLO AU RYTHME DU JAZZ, UN FESTIVAL QUI IRRIGUE TOUT LE TERRITOIRE

LES TRAVAUX VALORISENT ET DÉVELOPPENT NOS ATOUTS

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, QUALITÉ DU BASSIN DE VIE, ATTRACTIVITÉ ET EMPLOI S'APPUIENT SUR LES TRAVAUX INITIÉS POUR AMÉLIORER ET VALORISER LE TERRITOIRE MAIS AUSSI POUR SOUTENIR L'ACTIVITÉ. UNE POLITIQUE IMPULSÉE DÈS LE DÉBUT PAR LA COLLECTIVITÉ, ACTEUR MAJEUR DE LA VIE ÉCONOMIQUE VIA LA COMMANDE PUBLIQUE. LES TRAVAUX D'ÉQUIPEMENT REPRÉSENTENT UN FLUX FINANCIER VITAL POUR LES ENTREPRISES ET DONC UN SOUTIEN À L'EMPLOI, PARTICULIÈREMENT EN PÉRIODE DE CRISE.

125 M€ DE TRAVAUX EN 2010, CE SONT 1 347 EMPLOIS CRÉÉS OU SAUVEGARDES

Comme l'explique Franck Proust, vice-président délégué au Développement économique, « *cette détermination est écrite dans le cadre d'un plan pluriannuel* ».

Sur les 3 dernières années, entre Nîmes Métropole et la Ville de Nîmes, ce sont 238 M€ de travaux qui ont été entrepris. 144 entreprises ont été sollicitées dont 80 entreprises nîmoises pour 168 M€. D'après les chiffres de la Fédération française du bâtiment (FFB) et de la Fédération française des travaux publics (FFTP), 93 000 € de travaux (tous secteurs confon-

du) assurent un emploi créé ou maintenu. **Les 74 M€ de travaux de 2009 représentent 794 emplois. Pour 2010, ce sont 1 347 emplois créés ou maintenus par les 125 M€ de travaux décidés.**



LE STADE NAUTIQUE NEMAUSA, PREMIER ÉQUIPEMENT COMMUNAUTAIRE DE NÎMES MÉTROPOLE

PASSER DU SAVOIR-FAIRE AU FAIRE-SAVOIR

La collectivité développe en priorité une communication d'accompagnement, préventive et de proximité, à destination des citoyens les plus directement impactés par les nuisances. Or, les travaux, parfois handicapants, indispensables pour progresser, sont le préambule nécessaire à une plus grande qualité de service et de vie. « *La perception des grands travaux se fait souvent au détriment des perspectives concrètes et des enjeux. Une distorsion qui s'efface lorsque le projet commence à vivre. Le choix de développer*

qualité de vie et qualité d'accueil des entreprises confère à l'Agglomération une attractivité reconnue à l'extérieur, dépassant largement notre territoire. »

Les exemples ne manquent pas : Auchan ouvre une plateforme logistique à Garons, Leres un laboratoire de recherche sur la plateforme des Carnes, Phytocontrol un laboratoire d'analyse à Georges Besse II, Bouillargues accueillera des locaux PME-PMI avec Fulton...



LES GRANDS TRAVAUX STRUCTURENT LE TERRITOIRE

L'université pour la rentrée 2013, la SMAC, le Musée de la Romanité, le futur Palais des Congrès sur le Triangle de la Gare, la 2^e ligne du TCSP qui sera un tramway (près de 200 M€), la ligne et la gare TGV, le haut débit, les 4 Actiparcs (parcs d'activités communautaires), une pépinière d'entreprises en Zone franche urbaine (ZFU), le stade nautique Nemausa



FRANCK PROUST, VICE-PRÉSIDENT DÉLÉGUÉ AU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

qui accueille aussi bien les scolaires que les compétitions de haut niveau, le plan Cadereau... Chaque projet est la pièce d'une vision cohérente du territoire qui se construit sur tous les plans avec un effet de levier : culture, habitat, économie, infrastructures, formation. Ce sont des millions d'euros d'investissement que les communes

seules ne pourraient pas se permettre, comme la construction de nouvelles stations d'épuration à Saint-Gilles ou Garons.



UNE LECTURE DANS LE TEMPS ET L'ESPACE

« Les grands travaux sont des projets de territoire qui impactent toute l'Agglomération sur la durée et qu'il faut lire en perspective. Ainsi, certains commerces du centre-ville souffrent des travaux du TCSP, mais les prévisionnels indiquent à terme un accroissement de la valeur des fonds de commerce de 30 % et une croissance du chiffre d'affaires de 40 %. C'est l'éternel paradoxe, une espèce de distorsion de la réalité qui, elle, se révèle positive à la lecture des marqueurs de la vie économique (17,7 % de croissance du produit de la taxe professionnelle (TP) entre 2005 et 2008, 62 % de progression entre 2002 et 2011 où sont attendus 60 M€ de produit fiscal de substitution à la TP). La gare TGV de Manduel est un autre exemple de mise en perspective ; elle est juste un outil au sein d'un véritable projet de territoire. Il s'agit de créer une zone d'activités cohérente, intégrant celle-ci. Plusieurs pistes sont à l'étude autour de pôles de compétitivité ou de projets d'écotourisme envisagés autour d'une gare desservie par des navettes utilisant les lignes ferroviaires actuelles (comme Orlyval) de la gare-centre de Nîmes à la gare TGV en 12 minutes. Enfin, le chantier lui-même doit être porteur d'activité pour les entreprises gardoises. »



LA SMAC, FUTUR ÉQUIPEMENT CULTUREL AU RAYONNEMENT NATIONAL

CE QU'EN DISENT **LES PROFESSIONNELS**



JEAN-PIERRE CHEVENIER, SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE LA FÉDÉRATION FRANÇAISE DU BÂTIMENT DU GARD

« L'aménagement du territoire est une chaîne »

Le logement (neuf et rénovation, public et privé cumulés) représente plus de 50 % de l'activité, or le secteur est dans le creux de la vague. La commande publique est une nécessité vitale tant pour les entreprises de gros œuvre que de second œuvre (plombiers, électriciens, menuisiers). Une réalisation comme la SMAC avec 27 M€ de travaux, est une soupape de sécurité pour les entreprises. L'aménagement du territoire est une chaîne. Par exemple, quand une entreprise projette de construire son siège social sur la l'Actiparc de Georges Besse II et d'investir 2 M€ de travaux ; ça se traduit très directement par 21 emplois consolidés et des perspectives de travaux pour les logements des employés.

ANTOINE MARQUÈS, PRÉSIDENT DE L'UNION PROFESSIONNELLE DE L'ARTISANAT (UPA)

« Les travaux de moins de 90 000 € dévolus aux artisans »

40 à 45 % des artisans travaillent sur les appels d'offres des marchés publics de moins de 90 000 € qui sont quasiment dévolus au secteur artisanal. « Un vecteur important auquel les artisans, avec matériel et matériaux sur place, apportent un « plus » en termes de développement durable et de bilan carbone », indique Antoine Marquès, appuyant sur la nécessité de la commande publique mais regrettant les clauses pénalisantes de cahiers des charges trop complexes pour les marchés plus importants. « Avec une commande publique globale des institutions en recul de 30 % à 40 % dans le Gard, les marchés publics de la collectivité nous sont nécessaires. »



UNE MATINALE DE NÎMES MÉTROPOLE A ÉTÉ CONSACRÉE AUX CHEFS D'ENTREPRISES DU SECTEUR DE LA CONSTRUCTION

FLORENT GIANORDOLI, SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE LA FÉDÉRATION RÉGIONALE DES TRAVAUX PUBLICS

« Le potentiel de la commande publique est crucial pour le secteur »

Lors de l'effondrement du marché privé en 2009, les 80 entreprises de travaux publics gardoises qui emploient de 3 500 à 4 000 personnes ont eu besoin de la politique menée par la collectivité. Le fonds d'activité des travaux publics est lié aux travaux d'entretien, 20 % à 30 % sont liés à l'équipement. Les marchés publics représentent 70 % de l'activité, dont 50 % en provenance des collectivités locales. Entre la forte croissance démographique de notre région qui génère des besoins d'équipement, les travaux d'assainissement et de réseau d'eau et les gros chantiers (gare TGV, contournement Nîmes Montpellier), le potentiel de la commande publique est crucial pour le secteur.





CLEAR CHANNEL S'ÉPANOUIT À NÎMES

LA FILIALE FRANÇAISE DU GROUPE AMÉRICAIN CLEAR CHANNEL OUTDOOR, NUMÉRO 2 MONDIAL DE LA COMMUNICATION EXTÉRIEURE, EST FORTEMENT IMPLANTÉE À NÎMES ET Y POURSUIT SON DÉVELOPPEMENT.

L'union fait la force. La société américaine Clear Channel Outdoor l'a bien compris qui, pour s'implanter et se développer en France, a racheté en 1998 l'entreprise *Sirocco* puis *Dauphin affichage* en 1999. Or, ces deux sociétés étaient très présentes à Nîmes (bureaux, entrepôts, terrains...). Aujourd'hui au sein de Clear Channel France, leader sur le marché du mobilier urbain, Nîmes est une des neuf directions régionales de l'Hexagone, et couvre le Languedoc-Roussillon et Midi-Pyrénées. « *Nîmes est la première, après l'Île-de-France, en terme de résultats, de patrimoine et de territoire couvert* », se réjouit Éric Blanc, directeur de cette région. La société s'épanouit donc sous le ciel nîmois. La délégation de Nîmes Métropole emmenée par le président Jean-Paul Fournier a pu le mesurer lors de sa visite du site en février.

« *On a encore ici des services du siège décentralisés : les comptes clients pour la France, le service achat pour Clear Channel France et Europe, la gestion du parc véhicules...* », poursuit Éric Blanc. Le bureau d'études et de recherche qui travaille pour la France, l'Europe et le monde est installé sur Ville Active.



ÉRIC BLANC, DIRECTEUR RÉGIONAL DE CLEAR CHANNEL



UNE VISITE CAPTIVANTE POUR LES ÉLUS DE NÎMES MÉTROPOLÉ ET SON PRÉSIDENT JEAN-PAUL FOURNIER

C'est là que sont mises au point les innovations. Parmi celles-ci : le nettoyage du mobilier à l'eau pure. Élaboré à Nîmes, ce procédé qui évite l'utilisation de détergents est depuis en service quasiment partout en France. « *On commence à l'étendre en Europe* », souligne Éric Blanc. C'est aussi à Ville Active qu'est basée l'une des deux plates-formes françaises de pliage de la société (l'autre est à Wissous en Île-de-France). Près de 1,5 million d'affiches y sont chaque année assemblées. Depuis deux ans, un centre de réparation du matériel a ouvert ses portes sur 3 000 m² au marché-gare. C'est là que sont rénovés chaque année quelque 3 000 mobiliers en provenance de tous les pays du monde. Environ 130 personnes travaillent à Nîmes pour Clear Channel, auxquelles il faut ajouter des prestataires locaux : peintres, chaudronniers, concessionnaires de voitures. Des développements sont prévus, avec l'agrandissement du centre de réparation : « *il y aura des perspectives d'embauches* », confirme Éric Blanc. Le bureau d'études international, précieux dans un métier où l'innovation est essentielle, a aussi de beaux jours devant lui. Enfin, le centre technique devrait se lancer dans le pliage d'affiches de 12 m² jusqu'à présent traitées seulement sur l'autre plate-forme française. L'avenir s'annonce prometteur.

BASSIN DE NÎMES :

PÔLE EMPLOI SE RÉORGANISE



LAURENCE CHARLES, DIRECTRICE DU PÔLE EMPLOI GARD ET LOZÈRE.

UNE NOUVELLE ORGANISATION VIENT D'ÊTRE MISE EN PLACE DANS LES AGENCES NÎMOISES DE PÔLE EMPLOI. CELLE-CI DEVRAIT PERMETTRE DE MIEUX RÉPONDRE AUX ATTENTES DES 25 000 DEMANDEURS D'EMPLOI ET 20 000 ENTREPRISES QUE COMPTENT LES 94 COMMUNES DU BASSIN NÎMOIS. EXPLICATIONS AVEC LAURENCE CHARLES, DIRECTRICE PÔLE EMPLOI GARD ET LOZÈRE.



Quelle forme a pris la réorganisation du bassin nîmois ?

Celle-ci a commencé avec la possibilité pour le demandeur d'emploi de trouver toutes les informations dont il a besoin dans un seul lieu. Avant sur Nîmes, il y avait quatre agences de placement et deux qui traitaient l'indemnisation. Désormais, l'ensemble des réponses pour le demandeur d'emploi se trouve dans chaque agence de Nîmes, quel que soit le problème. C'est un changement majeur.

Ensuite, nous avons réorganisé depuis le 15 mars le bassin nîmois selon une approche sectorielle. Cette réorganisation permet de rattacher dans une même agence les demandeurs d'emploi et les entreprises d'un secteur. Et puis, certains secteurs porteurs méritent de bénéficier d'un regroupement d'expertise. Aujourd'hui, l'agriculture et le BTP sont domiciliés à l'agence de Nîmes Costières. À celle de Castanet, sont réunis l'intérim et le commerce de gros. À Mas de Ville, se trouvent l'industrie et l'hôtellerie. Enfin, à Garrigues, ont été installés la santé, l'action sociale et le commerce.

Une seule agence, celle de Nîmes Parnasse, échappe à cette sectorisation. Pourquoi ?

Nîmes Parnasse gère un territoire géographique avec une approche tous secteurs d'activités. C'est une mesure d'anticipation puisqu'au printemps 2012 cette agence ira s'installer sur Vauvert. Avec cet ancrage territorial et toutes les compétences, nous pourrons ainsi mieux couvrir le territoire. En mai 2010, nous avons créé une agence à Villeneuve-lez-Avignon, pour nous rapprocher des demandeurs d'emploi. Il nous manquait encore une agence qui rayonne jusqu'au Grau-du-Roi.

Quel est le rôle de l'agence Mas Verdier ?

C'est une agence spécialisée dans l'accompagnement de parcours spécifiques. Nous aidons les demandeurs d'emploi en quête d'orientation professionnelle. Nous gérons également les demandeurs d'emploi qui ont un projet de



UNE PLATE-FORME DE RECRUTEMENT PAR SIMULATION SUR LE SITE DE KENNEDY

création d'entreprise validée. Nous accompagnons les projets de formation, soit pour une approche création ou reprise d'entreprises, soit dans le cadre de la convention de reclassement personnalisé destinée aux licenciés économiques. Nous suivons également le parcours des demandeurs d'emploi en insertion par l'activité économique.

Enfin, nous disposons à Nîmes d'une plate-forme de recrutement par simulation. Celle-ci est actuellement basée à Kennedy. Elle pourrait bouger puisque l'idée, à terme, c'est de réunir sous un même toit à Mas Verdier ces différents services.

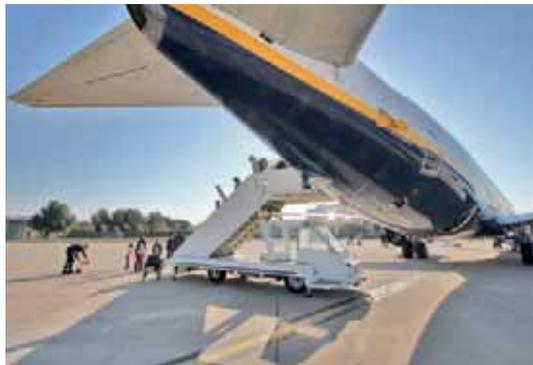
L'AÉROPORT VOLE

VERS DE NOUVELLES DESTINATIONS

DES NOUVELLES LIAISONS, DAVANTAGE DE SERVICES : L'AÉROPORT DE NÎMES-ALÈS-CAMARGUE-CÉVENNES PLACE L'ANNÉE 2011 SOUS LE SIGNE DE LA CROISSANCE.

L'année 2011 débute bien avec l'arrivée sur le tarmac de deux compagnies européennes d'importance : l'Espagnole Iberia et l'Italienne Eagles Airlines. La première desservira Palma de Majorque avec une connexion possible sur Ibiza, Minorque et Valence. Le départ de Nîmes aura lieu tous les samedis de mi-juillet à mi-septembre. Quant à Eagles Airlines, elle proposera à partir du 1^{er} juillet un vol Nîmes-Rome deux fois par semaine.

La compagnie irlandaise Ryanair, partenaire fidèle de l'aéroport depuis plus de dix ans, n'est pas en reste. Ajoutant un vol supplémentaire à la ligne Nîmes-Charleroi qui en compte désormais cinq par semaine, elle ouvre dès mars sa ligne régulière entre Nîmes



et Liverpool en y adjoignant une fréquence supplémentaire de juin à septembre et en reconduisant les vols vers Londres-Luton.

PLUS DE CONFORT ET DE SERVICES

Enfin, une autre liaison saisonnière a été ouverte en mai. Proposée par le tour-opérateur Flamenco, elle s'inscrit dans une offre de séjour d'une semaine en Andalousie qui inclut le vol Nîmes-Malaga.

L'aéroport de Nîmes dispose donc de nouvelles lignes, mais il offre aussi de nouveaux services. Un espace confort ouvert fin 2010 propose aux passagers un lieu de détente (canapé, accès à la presse, à Internet...) au sein de l'aéroport. Ce salon permet aussi un accès rapide à la salle d'embarquement. Dans le hall, l'agence de voyage Océanides, spécialisée dans l'organisation de courts séjours dans le Gard, a installé son antenne. Idem pour la société Blacksable, qui a mis sur pied des vols d'initiation pour les particuliers. Pour accompagner cette future montée en puissance, l'aéroport a également mis en ligne son nouveau site Internet www.nimes-aeroport.fr.



LILIAN BRUGUIER, DIRECTRICE DE L'AÉROPORT

Les biotechnologies à l'école

En 1998 naît à Nîmes l'École de l'ADN, chargée d'expliquer aux scolaires, au grand public et dans le cadre de la formation continue, ce que sont les biotechnologies et leurs enjeux. Domiciliée au sein du Muséum de Nîmes, cette association rayonne sur l'Académie et au-delà. « *Nous avons entre 200 à 300 élèves en moyenne par semaine* », indique son directeur Jean Christophe Lallement. Cette sensibilisation qui repose sur l'expérimentation a fait depuis des émules : d'autres Écoles de l'ADN, ont fleuri dans le pays et ailleurs. Une Fédération francophone des Écoles de l'ADN les relie.

Pépinière Valdegour : quatre nouveaux arrivants

Au 1^{er} avril, tous les bureaux de la pépinière étaient occupés ou réservés. Quatre jeunes pousses s'y sont installées à cette date. Créée par Sébastien Philippe, Neocreativ', lauréate du concours régional de l'innovation artisanale 2011 dans la catégorie Innovation technologique, conçoit des interfaces afin de détecter la position et le mouvement d'un objet sans aucun contact. Les SAS Bonhomme et SAS Viridis louent un bureau de 33 m² et un atelier de 120 m². Elles interviennent en électricité générale avec une spécialisation dans les énergies renouvelables (études et installations photovoltaïque et solaire thermique). Enfin, Éric Goubier avec sa société Centre d'économies d'énergies, propose un panel de réponses aux problématiques de performance énergétique des bâtiments.

LES DÉCHETS À LA LOUPE

DÉSORMAIS RESPONSABLE DE LA COLLECTE ET DU TRAITEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES, NÎMES MÉTROPOLE VOUS DONNE LES INFORMATIONS PRATIQUES POUR TOUT SAVOIR SUR VOS DÉCHETS.

Pour être au plus proche des habitants et répondre le mieux possible à leurs demandes, un service de relations avec les usagers a été mis en place. Trois chargés de mission réceptionnent ainsi les interrogations des administrés et les transmettent aux six coordonnateurs répartis sur le territoire de l'Agglomération.



UNE ÉQUIPE PRÉSENTE SUR LE TERRAIN

Chacune des 27 communes possède son coordonnateur dédié. Il constitue l'interface entre Nîmes Métropole, la commune et l'utilisateur. Lorsqu'il enregistre une demande, le coordonnateur prend contact avec l'administré pour le renseigner ou règle directement le problème lorsque cela est possible.

Les coordonnateurs de Nîmes Métropole interviennent également dans toutes les manifestations liées au développement durable et organisent des actions de sensibilisation dans les écoles, de la maternelle au lycée et pour le grand public. Ainsi, pendant la semaine du développement durable, un atelier de compostage a été proposé au Bois des Espeisses. Ce même atelier est programmé à l'occasion de Rendez-vous aux Jardins les 4 et 5 juin, tandis que le salon Fraich'Attitude accueille une animation autour du tri. Sans oublier la journée de nettoyage de la nature qui a eu lieu à Marguerittes.

**POUR TOUTES VOS QUESTIONS,
UN SEUL RÉFLEXE :**
LE NUMÉRO UNIQUE
04 66 02 54 54

En composant ce numéro, vous obtiendrez des informations sur la collecte, le tri des déchets, l'accès aux déchèteries, les composteurs individuels...

Pour faire renouveler votre bac ou acquérir un composteur individuel, vous devez remplir un formulaire. Pour les habitants de Nîmes, ce formulaire est à retirer au Point Info Propreté, situé au 4, rue de l'Agau, ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 19h, ainsi que le samedi de 8h à 12h30.

Les habitants des autres communes de l'Agglomération doivent s'adresser à leur mairie.



DÉCHETS MÉNAGERS

UN SERVICE DÉLOCALISÉ À CAVEIRAC

Un service d'accueil est également à votre disposition à Caveirac, du lundi au vendredi, de 8h à 12h30 et de 13h30 à 18h (17h le vendredi). Il est situé au Parc d'activités du 3^e Millénaire, 130, chemin de Bernis. Vous pouvez y effectuer vos démarches administratives et obtenir des informations pratiques sur la collecte et le traitement des déchets.



LE SERVICE DES USAGERS EST INSTALLÉ SUR LA ZONE DU 3^e MILLÉNAIRE, À CAVEIRAC

RAPPEL POUR BIEN TRIER

OÙ S'INFORMER

Direction de la collecte et du traitement des déchets ménagers de Nîmes Métropole : 04 66 02 54 54

Sud Rhône Environnement : www.sudrhoneenvironnement.org pour Bernis, Caissargues, Marguerittes, Milhaud

SITOM Sud Gard : www.sitom-sud-gard.com pour les 23 autres communes.

Seuls les habitants de Nîmes et de Saint-Gilles peuvent jeter le papier (journaux, magazines...) avec les emballages à recycler. Les habitants des autres communes le déposent dans des conteneurs spécifiques.

Près de chez vous, d'autres conteneurs reçoivent les bouteilles et les bocaux en verre avant leur recyclage.

UNE NOUVELLE COLLECTE POUR LES ENCOMBRANTS

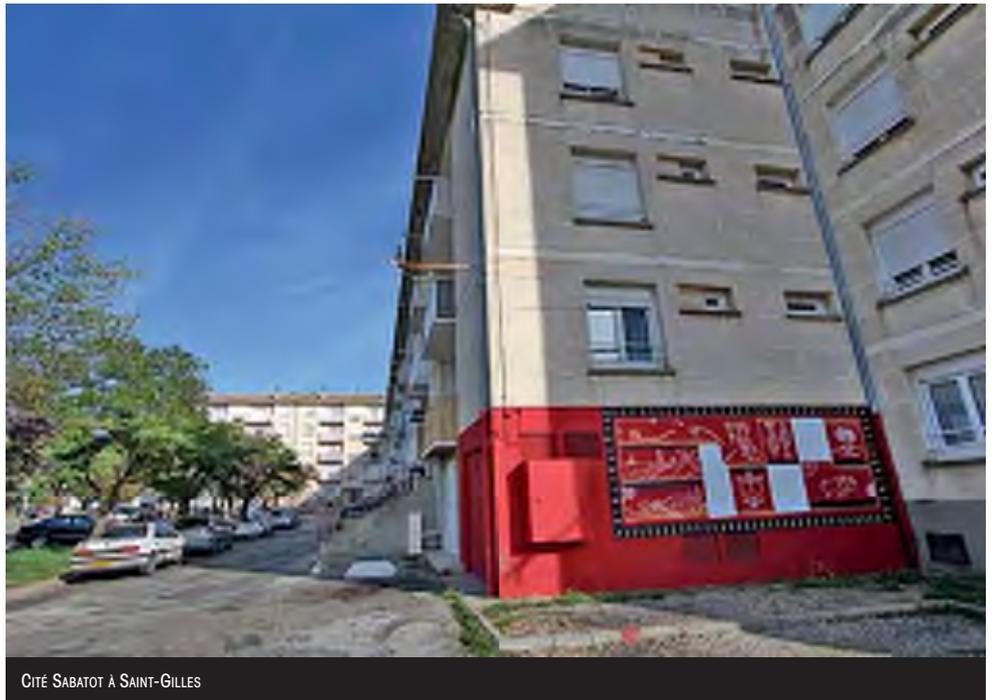
Depuis le 2 mai, Nîmes Métropole propose aux habitants de l'Agglomération un service de collecte des encombrants à la demande. Pour en bénéficier, il suffit de remplir un formulaire dans votre mairie, sur lequel sera précisé le type d'objets que vous souhaitez faire enlever. Les encombrants devront ensuite être déposés devant chez vous à 7h le jour de la collecte indiqué par Nîmes Métropole. L'enlèvement d'objets volumineux, comme un canapé ou des appareils d'électroménager, est limité à deux pièces par mois et par foyer. À noter que les communes de Nîmes, Saint-Gilles, Bouillargues et Sernhac ne sont pas concernées par ce service. En dehors de ces collectes, les objets encombrants doivent impérativement être déposés dans les déchèteries présentes sur le territoire de l'Agglomération.

LE COMPOSTAGE, UN GESTE SIMPLE POUR L'ENVIRONNEMENT

Avec le compostage, vous pouvez chez vous trier et recycler les déchets de jardin (tontes de pelouse, feuilles mortes...) et de cuisine (épluchures de légumes et de fruits, marc de café, coquilles d'œufs...). Vous valorisez ainsi jusqu'à 30 % du poids de votre poubelle. Après quelques mois, le compost est prêt à être utilisé pour le potager, le rempotage... La direction de la collecte et du traitement des déchets ménagers propose aux habitants de l'Agglomération d'acquérir un composteur individuel au prix de 20 € et donne tous les conseils pour bien l'utiliser.



LA SIGNATURE DU DEUXIÈME AVENANT À LA CONVENTION ENTRE NÎMES MÉTROPOLE ET L'AGENCE NATIONALE DE RÉNOVATION URBAINE (ANRU) PERMET D'ENGAGER DE NOUVELLES OPÉRATIONS DE REQUALIFICATION DES QUARTIERS PISSEVIN ET CHEMIN BAS D'AVIGNON À NÎMES.



CITÉ SABATOT A SAINT-GILLES

LA **RÉNOVATION** URBAINE POURSUIT SON **CHEMIN**

Avec un investissement global de 192 millions d'euros, le projet de rénovation urbaine de l'agglomération nîmoise propose de donner un coup de neuf aux quartiers Valdegour, Pissevin et Chemin Bas d'Avignon à Nîmes, ainsi qu'au quartier Sabatot à Saint-Gilles. Démolition et reconstruction de

974 logements sociaux, rénovation de l'habitat, requalification de l'espace public, revitalisation économique, le cadre de vie des habitants s'améliore. À travers le deuxième avenant à la convention ANRU, l'État accorde 1,8 million d'euros supplémentaires pour la réalisation de nouveaux projets

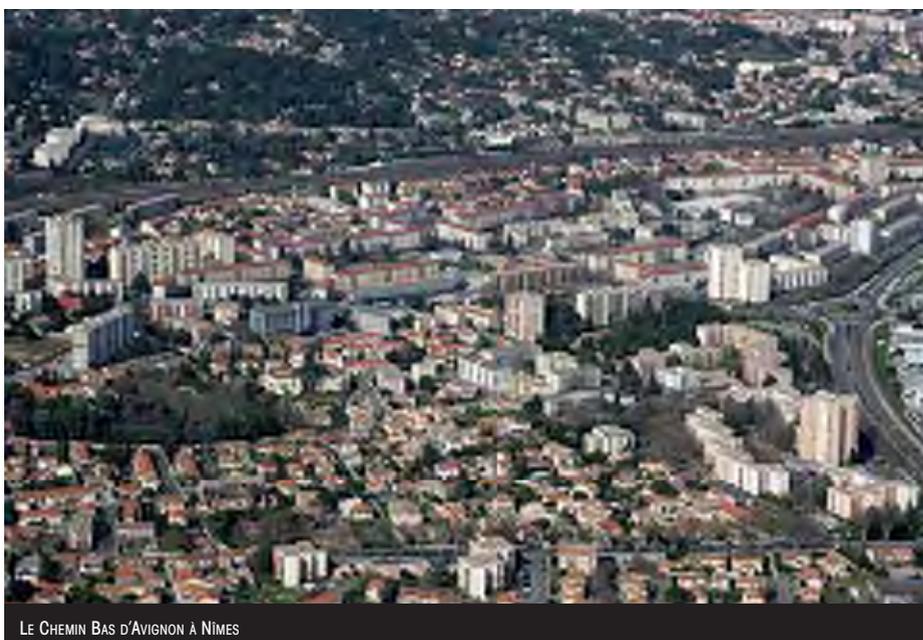
de rénovation urbaine, soit au total 19 millions d'euros avec les subventions apportées par l'ensemble des partenaires (Agglomération, Ville, Conseil général, Conseil régional et bailleurs sociaux), investis pour la réhabilitation des quartiers Pissevin, Chemin Bas d'Avignon, Valdegour et Sabatot.

La démolition d'une partie du bâtiment Fragonard, soit trois cages d'escaliers correspondant à 30 logements, permettra le désenclavement du secteur Pissevin. Le passage du futur Transport collectif en site propre (TCSP) Est-Ouest au cœur du quartier garantira également son ouverture sur le reste de l'agglomération.

Quant au volet social, des mesures d'accompagnement sont prévues avec notamment la réhabilitation des locaux occupés par l'association Myosotis, œuvrant pour les personnes âgées et ceux de l'association Mille couleurs qui porte son action auprès des jeunes.

Les 330 logements Habitat du Gard des immeubles Bassano, Raphaël et Fragonard feront l'objet d'aménagements avec la mise aux normes des interphones, la sécurisation des halls d'entrée et le remplacement des boîtes aux lettres.

Enfin des travaux de voirie seront engagés sur le secteur Éboué-Ornano de Chemin Bas d'Avignon à hauteur de 928 000 €.



LE CHEMIN BAS D'AVIGNON À NÎMES

NÎMES MÉTROPOLE SOUTIEN L'HABITAT PRIVÉ ANCIEN

**DANS LE CADRE DE SON PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT (PLH)
ET DE SA DÉLÉGATION DE COMPÉTENCE DES AIDES PUBLIQUES À LA
PIERRE, NÎMES MÉTROPOLE S'ENGAGE AUPRÈS DES PROPRIÉTAIRES
PRIVÉS POUR RÉHABILITER LE PARC DE LOGEMENTS ANCIENS.**

En 2011, les aides accordées par l'Agence nationale de l'habitat (ANAH) se dirigent prioritairement vers les propriétaires occupants aux revenus modestes réalisant des travaux d'économie d'énergie, ainsi que vers les propriétaires occupants ou bailleurs réhabilitant des logements insalubres ou favorisant leur adaptation aux personnes handicapées et âgées.

L'Agglomération apportera donc des subventions supplémentaires aux propriétaires éligibles sur la base des travaux cités précédemment. Pour que le dossier soit accepté, il faut répondre à des conditions de ressources, engager des travaux conséquents et le logement concerné doit avoir plus de 15 ans.

Ces aides sont accordées sur tout le territoire de l'agglomération. Un règlement spécifique s'applique aux logements faisant partie de l'Opération programmée d'amélioration de l'habitat de rénovation urbaine (OPAH-RU) du Faubourg nord Gambetta à Nîmes.



À noter que dans le cadre du programme national « Habiter mieux », Nîmes Métropole accorde une prime aux propriétaires occupants qui engagent des travaux de rénovation thermique, accompagnés par un opérateur agréé par un contrat d'assistance à maîtrise d'ouvrage et améliorant d'au moins 25 % la performance énergétique de leur logement.



Nouveau souffle pour le centre ancien de Saint-Gilles

Dans le cadre du Programme national de requalification des quartiers anciens dégradés (PNRQAD), le centre-ville de Saint-Gilles a été retenu par l'État pour faire l'objet d'une vaste rénovation. Au cœur d'un ensemble patrimonial remarquable, ce projet d'envergure combinerà l'action des collectivités sur l'espace public et celle des propriétaires privés sur le bâti. Ainsi, il s'agit de réhabiliter le parc de logements vacants et indignes, renforcer l'implantation des équipements publics, rendre les services plus accessibles, redynamiser l'activité commerciale et faciliter l'accès au centre ancien. Plusieurs études sont en cours, notamment sur les îlots très dégradés. La visite de l'État sur le site en février dernier a apporté un satisfecit global quant à l'état d'avancement du projet. La signature de la convention de financement avec l'Agence nationale de rénovation urbaine (ANRU), l'Agence nationale de l'habitat (ANAH) et le ministère de l'Écologie, du Développement durable, des Transports et du Logement devrait avoir lieu à la fin de l'année, avant l'engagement effectif des chantiers.



PLUS D'INFOS

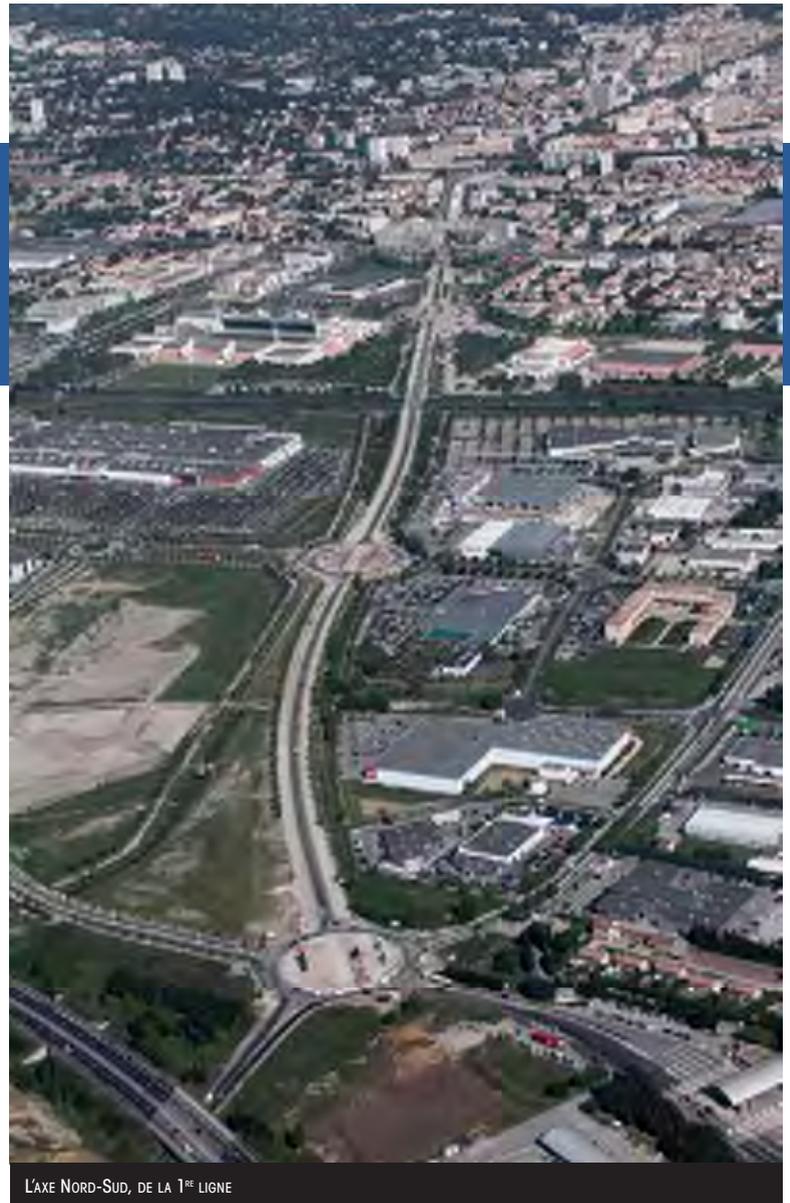
**POUR PLUS D'INFORMATIONS, CONTACTEZ
LA DIRECTION DE L'HABITAT DE NÎMES
MÉTROPOLE
AU 04 66 02 55 67.**

LE TCSP, UNE ÉVIDENCE PARTAGÉE

MALGRÉ LES RETARDS FREINANT SON AVANCÉE, LA PREMIÈRE LIGNE DE TRANSPORT COLLECTIF EN SITE PROPRE (TCSP) DE NÎMES MÉTROPOLE VERRA LE JOUR. IL A FAIT L'OBJET D'UNE CONCERTATION LARGEMENT PARTAGÉE, DANS LE CADRE DU PLAN DE DÉPLACEMENTS URBAINS (PDU). SA MISE EN ŒUVRE EST NÉE D'UN CONSENSUS ENGENDRÉ PAR SA PERTINENCE ET DES ÉTUDES ÉTAYÉES.



UN TRANSPORT COLLECTIF EFFICACE POUR PLUS DE MOBILITÉ



L'AXE NORD-SUD, DE LA 1^{re} LIGNE

Les études concernant le PDU ont démarré en 2003, avec la mise en place d'un premier comité de pilotage en septembre. Jusqu'à fin 2007, tous les acteurs institutionnels concernés, État, Région, Département, communes de Nîmes Métropole et chambres consulaires ont travaillé en concertation sur les mesures à prendre en matière d'organisation des déplacements sur le territoire de l'Agglo, dans le cadre d'un comité technique. Le comité de pilotage du PDU a alors été élargi aux représentants associatifs d'habitants, d'usagers et de professionnels. C'est une consultation ouverte de quatre années, émaillée de plusieurs réunions publiques, qui a donné naissance à ce plan de déplacements. Celui-ci a été soumis à enquête publique en 2007.

TCSP



UN PROJET CONCERTÉ



TRANSPORTS

La commission d'enquête a souligné « *la qualité générale du travail fourni et plus particulièrement la clarté du diagnostic et la richesse des informations recueillies lors des réunions par secteur géographique* ».

La commission a constaté également que « *l'intérêt général de cette démarche n'avait été contesté par personne* ». Elle a émis, à l'unanimité de ses membres, un **avis favorable à l'approbation du plan de déplacements urbains** présenté par la Communauté d'agglomération de Nîmes Métropole. Ce PDU concerne tous les moyens et réseaux de déplacement, chaque opérateur, Agglo, Département, Région, État, restant maître de la mise en œuvre des solutions envisagées. C'est ainsi que Nîmes Métropole a pu mettre en œuvre son projet de TCSP ; le Département maîtrisant les rocades de contournement et la Région les cadencements des lignes ferroviaires.



BHNS OU TRAM, COMMENT CHOISIR ?

LE BHNS CHOISI POUR LA LIGNE 1 RÉPOND AU MEILLEUR RAPPORT QUALITÉ/COÛT POUR UNE FRÉQUENTATION JUSQU'À 15 000 VOYAGES/JOUR. EN REVANCHE, LE CHOIX DU TRAMWAY EST PLUS ÉVIDENT POUR LA LIGNE 2, QUI OFFRE UN POTENTIEL DE 50 000 VOYAGES/JOUR. NANTES ET ROUEN PRATIQUENT LES DEUX MODES DE TRANSPORT SUR LEURS AGGLOMÉRATIONS, SELON LA MÊME LOGIQUE.



RUE DE LA RÉPUBLIQUE, À L'ANGLE DE LA RUE DHUODA

UNE LIGNE LARGEMENT CONSENSUELLE

Le principe de la ligne Nord-Sud équipée en Bus à haut niveau de service (BHNS) a été adopté en 2004. C'est en 2006 qu'une concertation a été ouverte, en plein accord avec le code d'urbanisme, qui prévoit une consultation des services de l'État, des services de sécurité, des associations d'usagers, des conseils consultatifs de quartier et des principaux acteurs économiques. C'est ce qui a été effectué par Nîmes Métropole, du 26 juin au 31 décembre 2006. Une exposition présentant le projet a été installée dans les communes de l'Agglo, les grandes surfaces commerciales, les marchés de plein air. De nombreuses réunions publiques ont été organisées auprès de sept comités de quartier, au siège de Nîmes Métropole, à Carré d'Art et au Centre Pablo Neruda pour informer de façon spécifique les habitants des quartiers directement impactés par les futurs travaux.

Les journaux de la Ville de Nîmes et de Nîmes Métropole ont largement relayé ces informations, enfin 105 000 courriers ont été routés dans les boîtes aux lettres de l'Agglomération pour sensibiliser ses habitants. À l'issue de cette consultation, le projet a évolué et s'est étoffé, faisant l'objet d'une nouvelle consultation en 2009, du 1^{er} avril au 30 juin. À nouveau, diffusion de l'information par voie de presse privée et institutionnelle, distribution de documents, expositions en mairie de Nîmes et au siège de Nîmes Métropole, saisine sur la base de dossier de consultation de tous les partenaires institutionnels et associatifs concernés ; et huit réunions publiques sur Nîmes et Marguerittes, cinq à l'intention de l'Union des Comités de quartier de Nîmes, une consacrée à l'ASPIQ. Aucune observation ne venant s'opposer au projet, les travaux pouvaient donc démarrer et Nîmes Métropole a organisé à nouveau quatre réunions d'information fin 2010 pour détailler les modalités de leur mise en œuvre auprès des Nîmois, particuliers et professionnels.



© Martyniak



PDU ET TCSP DOPENT LA FRÉQUENTATION DES LIGNES

C'est ce que démontrait déjà en 2008 une étude du Centre d'études sur les réseaux, les transports, l'urbanisme et les constructions publiques (CERTU), sur les réseaux TCSP des 22 agglomérations de 250 000 habitants et plus. Parmi elles, Tours, Metz et Avignon sont de taille comparable à Nîmes Métropole.

On y constate que la fréquentation en nombre de passagers a augmenté de près de 50 %, trois ans après la mise en service des lignes (de 660 millions de passagers à 930 millions). Les BHNS connaissent la même progression que les tramways. Dans une majorité d'agglomérations, le mode de déplacement urbain alternatif à la voiture frôle ou dépasse 50 %, avec une grande part pour le transport collectif. Les TCSP ont d'autant plus de succès que l'agglomération est dense : les deux axes étudiés sur Nîmes Métropole sont les plus saturés en terme de déplacements interurbains. Enfin, les frais de fonctionnement d'un réseau TCSP sont comparables à ceux d'un réseau classique. Selon cette étude, sur ces réseaux, la fréquentation des transports en commun stagne. Ce n'est pas le cas sur l'agglomération nîmoise où elle progresse, un signe prometteur pour le développement du TCSP.



DEUX PARCS-RELAIS EN SERVICE

L'UN EN SORTIE D'AUTOROUTE A54, L'AUTRE AU PARNASSE. AVEC 350 PLACES AU DÉPART LEUR CAPACITÉ ÉVOLUERA AVEC LA MONTÉE DES BESOINS. À TERME, 7 000 PLACES SERONT OFFERTES SUR LES ENTRÉES DE LIGNES.



DES PARCS-RELAIS INCITATIFS SUR LES SECTEURS CLÉS



VIVIAN MAYOR, MEMBRE DU BUREAU DÉLÉGUÉ
AU TRANSPORT COLLECTIF EN SITE PROPRE

UNE DIMENSION TERRITORIALE

Tango+ n'est pas le TCSP des Nîmois, il est une nécessité pour tous les habitants de l'Agglomération. La Ville centre attire chaque jour une population extérieure importante qui vient y travailler ou y consommer divers services. Nîmes est aussi un lieu de transit encore incontournable, d'une commune à l'autre. L'asphyxie guette, tant sur le plan de la circulation que du stationnement. Comme toutes les agglomérations, Nîmes Métropole a besoin de cet outil de déplacement contemporain rapide, économique et non polluant. Laisser sa voiture sur un parc-relais sécurisé et être au centre en 14 minutes relève du bon sens pour l'usager et d'une bonne gestion du service public de la part de l'opérateur. Sur l'axe Nord-Sud, les études projettent 10 000 voyages/jour : ce potentiel concerne essentiellement les arrivées par l'autoroute et tous les habitants des Costières jusqu'à Saint-Gilles, voire au-delà. L'axe Est-Ouest vise lui un public plus large, avec un bassin de vie qui va de la Vaunage jusqu'à Remoulins. De Saint-Césaire à Courbessac, cette ligne va desservir la gare SNCF et la plupart des grands établissements scolaires de Nîmes intra muros. Le CHU Carémeau sera connecté à la ligne par un funiculaire ou des ascenseurs inclinés. La ligne Nord-Sud, pour sa partie A54/Arènes, sera en service le 21 juin 2012 : le chantier se déroule normalement et les relations sont très cordiales entre les entreprises et les riverains, notamment rue de la République.

TCSP



TANGO+, UN VÉHICULE NOVATEUR

Tango+ à l'honneur

Ce véhicule a été taillé sur mesure par le constructeur Irisbus sous les directives des services de Nîmes Métropole. Ses qualités techniques et environnementales (même normes de rejet que les véhicules alimentés par gaz !) en font un modèle très demandé. C'est ainsi qu'en 2010 les villes de Bordeaux, Caen, Aix-en-Provence, Bayonne, Perpignan, Saint-Étienne (biennale du Design), Sophia-Antipolis/Antibes et Saint-Nazaire ont souhaité bénéficier de démonstrations du Tram'bus nîmois *in situ*. En 2011, Pau, Toulouse, Vannes, Aix-en-Provence, Avignon, Rouen, Caen, Poitiers, Quimper, La Martinique et La Réunion souhaitent le voir évoluer chez eux. À la clef, des options d'achat sur ce véhicule novateur par son design et ses équipements. Au titre de concepteur de ce Tram'bus, Nîmes Métropole perçoit 2 % de commission sur chaque modèle vendu. Le Syndicat mixte des transports d'Île-de-France (ex-RATP) et l'Agglo de Dunkerque en ont déjà acheté plusieurs exemplaires.

L'axe Est-Ouest à l'étude

Si la partie centrale du tracé est fixée, les deux branches qui la prolongent sont encore en discussion. Dès que la première ligne sera opérationnelle, deux lignes Est et Ouest de préfiguration seront mises en service avec des bus traditionnels. La consultation débutera en septembre prochain pour cette ligne, qui a d'ores et déjà reçu 28 millions d'euros de subvention lors du Grenelle de l'environnement.



DES AVIS VENUS D'AILLEURS

DES PARUTIONS DANS DIVERS TITRES DE LA PRESSE SPÉCIALISÉE RECONNUS POUR LEUR CRÉDIBILITÉ, SOULIGNENT SANS ÉQUIVOQUE LA PERTINENCE DES CHOIX DE NÎMES MÉTROPOLE :

<http://www.certu.fr>

<http://www.pcfreims.org>

L'AGENDA 21

AVANCE À GRANDS PAS

LE 18 AVRIL, JEAN-PAUL FOURNIER, PRÉSIDENT DE NÎMES MÉTROPOLE, DOMINIQUE GRANIER, PRÉSIDENT DU CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT DURABLE ET VINCENT ALLIER, VICE-PRÉSIDENT DÉLÉGUÉ AU DÉVELOPPEMENT DURABLE, À L'AGENDA 21 ET AUX PAYSAGES, ONT COSIGNÉ LA DÉCLARATION D'INTENTION DU PREMIER PLAN D' ACTIONS DE L'AGENDA 21. CE LANCEMENT OFFICIEL CONSTITUE L'ULTIME DÉMARCHÉ AVANT LA LABELLISATION PAR LE MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE, DES TRANSPORTS ET DU LOGEMENT. RENCONTRE AVEC VINCENT ALLIER SUR L'ÉTAT D'AVANCEMENT DU PROJET.



LES AGRICULTEURS SONT DEVENUS DES FERS DE LANCE ENVIRONNEMENTAUX



Une vision prospective, durable et partagée de l'Agglomération

VINCENT ALLIER, VICE-PRÉSIDENT DÉLÉGUÉ AU DÉVELOPPEMENT DURABLE, AUX PAYSAGES ET À L'AGENDA 21

Depuis que le premier plan d'actions a été adopté en conseil communautaire le 4 octobre 2010, l'Agenda 21 est entré dans la phase de mise en œuvre de ses 110 actions opérationnelles. Quelles mesures peuvent déjà être observées par les habitants de l'Agglomération ?

Nous avons choisi de ne pas prendre uniquement des actions qui partaient de zéro. Inclure des opérations existantes, c'est également reconnaître le travail déjà mené. Parmi les mesures rapidement opérationnelles, nous pouvons parler de la thermographie aérienne qui a rencontré un vif succès. 2 000 personnes ont déjà été renseignées quant à l'isolation de leur logement. Pour diffuser le plus largement possible cette information, les résultats seront dorénavant communiqués aux habitants qui le souhaitent au cours de nocturnes dans leur commune. De même, l'opération « Zéro phyto » (zéro produits phytosanitaires) qui a débuté à Rodilhan, a vocation à se développer dans les autres villes du territoire.

L'amélioration continue de l'Agenda 21 est au cœur de la démarche adoptée par Nîmes Métropole. Quel en est le principe ?

L'Agenda 21 s'inscrit dans une démarche de renouvellement constant. Certaines actions vont bientôt être achevées, d'autres se dérouleront sur plusieurs années, comme la vision prospective, durable et partagée de l'Agglomération nîmoise à l'horizon 2030. À terme, toutes les actions de Nîmes Métropole seront déclinées dans une logique de développement durable. Le comité de suivi est le garant de cette amélioration continue. Composé des élus de Nîmes Métropole, des référents des communes, des rapporteurs du Conseil de développement durable et des représentants des services de la Communauté d'agglomération, il valide les grands principes du projet et évalue les actions. Chaque année, un bilan est dressé selon des indicateurs quantitatifs et qualitatifs et de nouvelles opérations sont programmées pour l'année suivante. Ce n'est que le début de l'Agenda 21. Après son élaboration, il s'agit à présent de le faire vivre à travers un engagement sur le long terme.



INFORMER ET CONSEILLER, UNE ACTION PERMANENTE

De nouvelles actions sont-elles envisagées pour animer les échanges entre acteurs et thématiques ?

Le comité de suivi va notamment définir les règles d'un nouveau concours qui permettra de soutenir financièrement quelques actions d'intérêt, innovantes ou exemplaires. Après un appel à projets lancé cet été, le comité de suivi proposera à la rentrée aux élus de Nîmes Métropole des lauréats qui seront récompensés pour leur engagement et la qualité de leurs projets.

La labellisation est une autre grande étape pour l'Agenda 21 de Nîmes Métropole ?

Nous avons répondu à l'appel à projets national, lancé par le ministère de l'Écologie, du Développement durable, des Transports et du Logement. Notre dossier va maintenant être étudié par un comité rassemblant plusieurs experts indépendants, dans ses axes stratégiques, les actions opérationnelles qui sont mises en place, l'échéancier, la méthodologie utilisée... La remise des trophées aura lieu à Paris à l'automne prochain. Cette labellisation constituerait une réelle reconnaissance de la qualité du travail effectué, de notre engagement au service d'un projet réaliste et de notre démarche de large concertation qui a bien fonctionné et qui fait notre particularité.

L'Agenda 21 sur la toile

Nîmes Métropole a mis en ligne une rubrique dédiée « Agenda 21 » sur son site Internet. Les habitants de l'Agglomération peuvent y trouver tous les renseignements utiles pour mieux comprendre les principes du développement durable et consulter l'importante documentation mise à leur disposition. Le diagnostic, les enjeux partagés, la stratégie et le programme d'actions détaillé sont désormais accessibles directement sur la toile. La rubrique « Je participe » permet aux porteurs de projets d'expliquer leurs actions ou de proposer de nouvelles opérations. Enfin, une Web TV propose des reportages autour du développement durable et de l'Agenda 21.



POUR EN SAVOIR PLUS, RENDEZ-VOUS SUR NIMES-METROPOLE.FR



LA THERMOGRAPHIE ATTIRE DE TRÈS NOMBREUX HABITANTS DE L'AGGLOMÉRATION



UNE SIGNATURE QUI CONCRÉTISE UNE LONGUE PÉRIODE DE CONCERTATION

LA **BONNE** RYTHMIQUE DE **LA SMAC**

LE MONTAGE DE LA STRUCTURE DE SOUTIEN DE SON ENVELOPPE DE FAÇADE ANNONCE LA FIN DES TRAVAUX DE GROS ŒUVRE POUR LA SCÈNE DE MUSIQUES ACTUELLES (SMAC). LE TIMING EST RESPECTÉ ET SON ÉQUIPE DE GESTION PREND PLACE.

Accompagnés de l'architecte Michel Bertreux, les élus se sont récemment rendus sur le site en travaux et ont pu constater que le chantier avançait au rythme prévu malgré 45 jours d'intempéries, avec pour l'essentiel des vents forts qui ont gêné le travail des grutiers. Le gros œuvre arrive à terme avec le montage de la charpente, un véritable meccano ajusté pièce par pièce. Depuis les cloisonnements intérieurs jusqu'à l'enveloppe extérieure, une vision appréciable de l'ensemble, qui marque déjà le paysage sur cette entrée Est de Nîmes, se dessine. Côté finances, la barre est fermement tenue. Trois avenants au marché ont été adoptés lors du conseil communautaire de mars, qui vont très faiblement impacter le budget prévisionnel. Si quelques modifications



techniques de dernière minute sont envisagées, elles ne seront adoptées que si elles n'influent pas sur le coût ou les délais. Enfin, il faut souligner que Nîmes Métropole a imposé une charte aux entreprises dans le traitement des déchets, du tri sélectif jusqu'au suivi de la filière.

L'ÉQUIPE DE GESTION S'INSTALLE

L'avancement du chantier justifie la mise en place, dès cette année d'un conseil d'administration, puisque Nîmes Métropole a fait le choix d'une régie autonome pour piloter ce complexe musical. Les élus ont en effet





la volonté de maîtriser l'envol de la structure en veillant au respect de l'esprit qui l'a porté. « *Nous voulons offrir au public de l'Agglo un lieu de spectacle performant, et à ses musiciens un outil de travail, et une scène qui soient un tremplin pour les jeunes talents* », rappelle Joël Vincent, vice-président de Nîmes Métropole délégué à la Culture. Il est aussi président du conseil d'administration de la SMAC, dont le vice-président Daniel-Jean Valade, délégué communautaire est aussi adjoint délégué à la Culture et à la Tauromachie à la Ville de Nîmes. Ils siègent auprès de Michel Bazin, vice-président délégué aux Finances, Colette Cazalet-Vandange, Valérie Dumont-Escojido, Jean-Max Bayou, Jean-Pierre Breton, délégués communautaires, Julien Plantier, adjoint délégué à la Jeunesse à la Ville de Nîmes, et du conseiller général Olivier Gaillard.



JOËL VINCENT, VICE-PRÉSIDENT DE NÎMES MÉTROPOLE, AVEC MICHEL BERTREUX, L'ARCHITECTE DE LA SMAC



LA GRANDE SALLE DE CONCERTS SE CONCRÉTISE

Deux sièges restent à pourvoir pour les représentants du Conseil régional et de l'État. Ce groupe s'est déjà réuni trois fois depuis le début de l'année pour accompagner notamment le programme de préfiguration 2011 et entériner le choix du directeur de la SMAC. Il s'agit de Fred Jumel, qui a notamment dirigé une salle de concerts à Rennes, et dernièrement « La vapeur », qui est la SMAC de Dijon. Il suit sur le chantier la mise en place des équipements techniques et sera rejoint en septembre par un directeur technique, un adjoint de direction et un comptable. La SMAC sera, dans son domaine, la première structure labellisée DRAC/Région/Département.



UN COUP DE POUCE À L'INSERTION

DE SA PROPRE VOLONTÉ, NÎMES MÉTROPOLE A SOUHAITÉ INTÉGRER UNE CLAUSE D'INSERTION DANS LES MARCHÉS, CE QUI IMPOSE AUX ENTREPRISES DE CONFIER 5 % DU NOMBRE D'HEURES À DES PERSONNES EN RECHERCHES D'EMPLOI. HUIT POSTES ONT ÉTÉ POURVUS DANS LES ENTREPRISES QUI ŒUVRENT SUR LE CHANTIER, POUR UN TOTAL À CE JOUR DE 1 885 HEURES DE TRAVAIL. LA MAISON DE L'EMPLOI, QUI ENCADRE CETTE MISSION, ESPÈRE RÉPARTIR À TERME UN VOLUME DE 10 117 HEURES DE TRAVAIL D'ICI À LA FIN DE L'OPÉRATION.



JEAN-PAUL FOURNIER, PRÉSIDENT DE NÎMES MÉTROPOLE, EN VISITE SUR LE CHANTIER

DEMANDEZ LE PROGRAMME !

QUATRIÈME SAISON MUSICALE D'AVANT-PREMIÈRE : LES ASSOCIATIONS DE L'AGGLO CHAUFFENT LES OREILLES DES SPECTATEURS EN ATTENDANT L'OUVERTURE DE LA SMAC.

Elles organisent avec l'appui de Nîmes Métropole des concerts spécifiques pour fidéliser le public qui va fréquenter la SMAC. Le Théâtre de Nîmes a ouvert le bal en janvier par un partenariat avec le Festival de Flamenco. Puis, avec une création réalisée par Bruno Geslin et Coming Soon au cours d'une résidence effectuée à Nîmes en 2010. Da Storm a enchaîné avec une battle le 3 avril à Marguerittes, prélude d'une finale qui aura lieu en octobre. Da



BATTLE DE HIP HOP

Storm organise par ailleurs la finale nationale de la Battle of the year : le top de la culture hip-hop sera à Nîmes pour une rencontre au sommet dans les arènes le 9 juillet !

À Saint-Quentin, Nîmes Métropole s'est associée le 16 avril à une journée « Serge Gainsbourg », afin d'y présenter la SMAC auprès d'un public extérieur.

À suivre, le Drom festival, de musique tzigane et nomade, organisé par Kourt'Echel au Domaine de la Bastide, du 13 au 21 mai.

Le 18 juin, la FEMAG animera la Fête de la musique de Lédénon avec Imbassai, une création du Nîmois Nikita. En juin et juillet, Way of House diffusera ses sons électroniques sur l'Agglo. En novembre, Rakan lancera son XTREM Rakan Fest, Raje concoctera une soirée éclectique et dynamique, et Demande-moi de m'arrêter invitera ses têtes d'affiche pour une soirée indie-rock. Final en décembre avec le Reggae Dub festival de Idylo, qui fait sa place sur l'échiquier régional.

LES JEUNES TALENTS À LA SMAC

Nîmes Métropole fait entendre sa voix dans cette partition : elle est devenue partenaire de La Bourse des Jeunes talents, un concours ouvert aux musiciens locaux, initiée par la Ville de Nîmes, dont la finale se déroulera le samedi 10 septembre sur le site de la SMAC. Avec en prime le retour sur scène des Jeunes talents des précédentes éditions.

N'oublions pas le festival de jazz de l'Agglo en octobre, piloté par Nîmes Métropole avec Jazz 70 : il reste la plus belle vitrine de la saison pour les musiques actuelles.

Avant même l'ouverture de la SMAC, l'Agglo connaît la musique !



LES CONTACTS

DA STORM : 06 18 29 33 65. **DROM FESTIVAL** : 06 63 16 41 83. **RAKAN MUSIQUES** : 04 66 36 82 94. **RADIO RAJE** : 04 66 29 70 45. **IDYLO** : 06 79 89 00 41. **FEMAG** : 04 66 84 70 74. **WHO (WAY OF HOUSE)** : 06 37 67 65 13. **THÉÂTRE DE NÎMES** : 04 66 36 65 00. **DEMANDE-MOI DE M'ARRÊTER** : 06 26 83 19 99. **L'AGGLO AU RYTHME DU JAZZ** : 04 66 02 55 46.



PLUS DE 4,5 MILLIONS D'EUROS POUR L'AÉROPORT

APRÈS PLUSIEURS RENDEZ-VOUS AVEC ALAIN JUPPÉ ET LE MINISTRE DE LA DÉFENSE, JEAN-PAUL FOURNIER OBTIENT PLUS DE 4,5 MILLIONS D'EUROS POUR L'AÉROPORT. LE 6 AVRIL DERNIER, LE MINISTRE DE LA DÉFENSE GÉRARD LONGUET A SIGNÉ À NÎMES LE PLAN LOCAL DE REDYNAMISATION (PLR) LE PLUS IMPORTANT DE FRANCE. BIENVENUE À LA BASE DE DÉFENSE, AU 503^E RÉGIMENT DU TRAIN, AU NOUVEAU PÔLE AÉRONAUTIQUE ET À LA TRANCHE 1 DE MITRA.



LE SITE DE LA BAN

Quand tombe, en juillet 2008, le courrier annonçant le retrait de la Base d'aéronautique navale (BAN), le choc est rude ! En jeu : le maintien de l'activité aéroportuaire civile et d'un bassin d'emploi conséquent. Inaugurée en 1961, la BAN avec son aérodrome mixte (civil et militaire) et ses 1 462 personnes

affectées représentait un moteur important de dynamisme local mais aussi de prestige.

Si l'armée dispose, en ces circonstances, de fonds de soutien pour accompagner la reconversion du territoire, encore faut-il élaborer une stratégie. Une cellule se structure alors pour entamer une réflexion en profondeur. Cette cellule se compose de la préfecture, du Syndicat mixte constitué de Nîmes Métropole, la Communauté de communes du Grand Alès et le Conseil général du Gard, de la Défense, de la DGAC et de la DATAR.

Parmi les objectifs : transférer l'aéroport aux civils et développer un vrai pôle d'activités pérenne. La solution la plus évidente est de booster le projet d'Actiparc Mitra initié en 2004 par Nîmes Métropole, qui est accolé à l'emprise de l'aéroport. La conjugaison des potentiels dessine alors la possibilité d'un déploiement d'activités.

L'ENGAGEMENT DE TOUS

Dès juillet 2009, un cabinet spécialisé (Société Sémaphores Territoires et Développement) établit le diagnostic des impacts socio-économiques de la mutation du site. Seront même mesurés les impacts de la fermeture éventuelle de l'aéroport civil.

Il en ressort une perspective de viabilité à 5 ans sous condition d'accompagnement du projet par un PLR conséquent articulé autour de 3 volets : reprise civile de la plateforme aéroportuaire, incitation à l'implantation d'entreprises sur l'emprise civile de l'aéroport et réalisation de l'Actiparc Mitra. Les objectifs sont rapidement définis : consolider l'activité aéronautique civile en lui accordant son autonomie sur le site, créer un pôle d'entreprises aéronautiques en s'appuyant sur la dynamique de l'École supérieure des métiers de l'aérien (ESMA), viabiliser rapidement l'Actiparc Mitra.



UNE INDUSTRIE AÉRONAUTIQUE DÉJÀ EN PLACE SUR LE SITE



GÉRARD LONGUET ET JEAN-PAUL FOURNIER LORS DE LA SIGNATURE DU PLR



LE PLR EN TROIS TEMPS

- Le premier est celui de la reprise de l'aéroport, estimée à 3,4 M€ : l'État injecte 1,4 M€, le syndicat mixte 630 000 €, et 1,3 M€ d'autres provenances, dont la DGAC.
- Puis viennent la création d'entreprises et d'emplois. 2,7 M€ sont investis sur cette étape (1,4 M€ de l'État, 500 000 € du Syndicat mixte et 800 000 € de l'ESMA, partenaire du PLR).
- Enfin, le redéploiement du projet de la ZA Mitra. L'Actiparc représente un investissement global de 57 M€, mais la tranche 1 sera financée à hauteur de 1,7 M€ par l'État et de 5,2 M€ par Nîmes Métropole.

Réunions, consultations, concertations se sont succédé durant plusieurs mois. Jean-Paul Fournier, président du Syndicat mixte, et ses partenaires ont été entendus : le PLR tel que le présente Gérard Longuet à Nîmes apporte 4,45 M€, soit

l'une des aides les plus conséquentes accordées par l'État. Le Syndicat Mixte obtient le transfert gratuit de 360 hectares comprenant la « zone de mouvement » (piste, tour de contrôle, etc.), les hangars, les locaux

et des terrains adjacents. Enfin, la zone d'activités Mitra s'arrime au territoire de l'aéroport. Les investissements s'élèvent à plus de 13 M€. Reste au PLR à trouver des partenaires pour atteindre sa propre vitesse de croissance. Mais l'intérêt est là et les entreprises se profilent. Ainsi l'ESMA (implantée à Montpellier-Fréjorgues), s'investit, voyant en l'aéroport l'opportunité d'ouvrir une branche nouvelle de formations pour les pilotes chinois. Un engagement qui signe la viabilité du projet et pourrait amorcer une synergie avec l'aéroport Montpellier-Méditerranée.

L'ensemble du projet est prometteur et préserve toute la dynamique d'un aéroport : base de défense, pôle aéronautique, pôle économique.

UN PÔLE AÉRONAUTIQUE DE VALEUR

Il est rare de voir un aéroport opérationnel s'ouvrir largement aux décideurs du secteur, avec une implication massive de diverses collectivités, dont l'État : des arguments qui seront portés, avec le soutien de l'Agence française pour les investissements internationaux (AFII), au prochain Salon du Bourget, en juin. Nîmes Métropole y valorisera l'aéroport à la fois en termes d'ouvertures de lignes sur des destinations phares et en termes de territoire économique dédié pour attirer les pôles industriels de l'aérien. L'interaction avec Mitra, conçue comme un cluster (regroupement d'entreprises innovantes) sous empreinte « développement durable » qui concentre énergies renouvelables, écoconstruction, gestion des risques et de la vulnérabilité, en fait un projet à haute définition.



LE SITE DE L'ACTIPARC MITRA EN PRISE DIRECTE AVEC L'AÉROPORT, UN POTENTIEL UNIQUE



LES GRAINES REVIENNENT EN PISTE

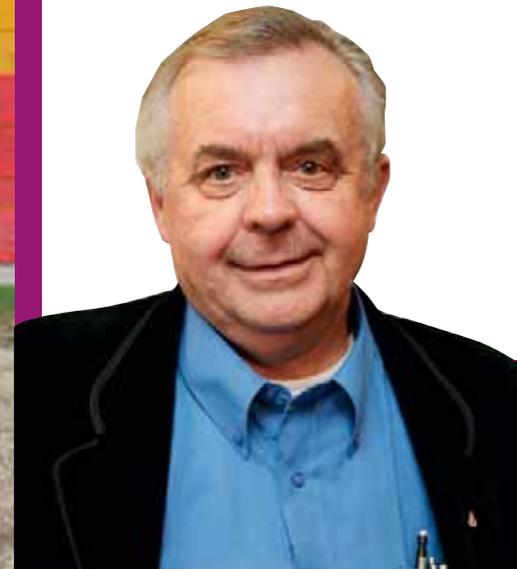
DU SPORT, DU SPECTACLE, DE L'ÉMOTION. JUSQU'EN OCTOBRE LES GRAINES DE TOREROS ET DE RASETEURS REPRENENT LE CHEMIN DES ARÈNES, OÙ ELLES VONT TENTER DE DEVENIR DE BELLES POUSSÉS.

Nîmes Métropole renouvelle son attachement aux traditions locales en organisant à nouveau les concours Graines de toreros, Graines de raseteurs et un concours d'abrivado, sans oublier des démonstrations de cabestria et de courses landaises. Elle permet ainsi aux jeunes apprentis de se frotter aux réalités de leurs passions, et concourt à étoffer les animations festives qui rythment les beaux jours dans toutes les communes de l'Agglo.

Pour cette nouvelle édition, c'est le Centre de taumachie de Nîmes qui est chargé de l'organisation des 15 courses pour les jeunes toreros. Elles se déroulent du 30 avril au 15 octobre, avec deux demi-finales à Bouillargues et Manduel et une finale à Rodilhan. Sur cette opération, ce sont 11 900 places qui seront mises gratuitement à disposition du public. Pour les raseteurs, ce sont 22 courses qui seront encadrées par la Fédération française de course camarguaise. Les phases de qualification vont se dérouler de juin à septembre, avec une finale le 9 septembre à Caissargues. Le public bénéficiera de 13 500 places pour les soutenir.



RETROUVEZ LES DATES DES MANIFESTATIONS DANS LES PAGES MÉTROSORTIES OU SUR LE SITE INTERNET DE NÎMES MÉTROPOLE : WWW.NIMES-METROPOLE.FR



RENÉ ABRIC, VICE-PRÉSIDENT DÉLÉGUÉ AUX CULTURES ET AUX TRADITIONS RÉGIONALES



SPECTACLES D'ICI ET TRADITIONS D'AILLEURS

Dans un registre différent mais haut en couleur et fertile en émotions, les courses landaises, les abrivados et les cabestrias vont aussi attirer un public nombreux. Huit courses landaises cette année de juin à fin août, un spectacle venu du Sud-Ouest mais qui a trouvé ici des adeptes : il n'est pas rare de voir des jeunes sauteurs locaux exercer leur talent dans nos arènes. Pour les attrapaïres intrépides, l'Agglo a organisé sept cabestrias (abrivado avec taureaux espagnols) d'avril à septembre. Pas de concours pour ces deux séries de manifestations, contrairement aux abrivados. Ce sont 14 manades qui vont s'affronter en deux demi-finales au début de l'automne : les sélectionnées se rencontreront pour la finale à Sernhac le 8 octobre. Cette manifes-

tation spectaculaire attire toujours un large public venu admirer la dextérité de cavaliers tirés à quatre épingles.

Au total, 24 communes vont bénéficier d'au moins une de ces manifestations, sur tous les secteurs de l'Agglomération. Plusieurs communes n'ayant pas d'arènes en dur, Nîmes Métropole met à leur disposition des arènes démontables pour leur permettre de bénéficier de ces animations. Rendez-vous en fin de saison pour les résultats.



Feria des enfants

C'est le rendez-vous privilégié pour les enfants et jeunes adolescents de l'Agglo au domaine de la Bastide, le 8 juin. Leur feria se déroulera cette année autour du lac. L'accent sera mis bien évidemment sur les traditions taurines avec des démonstrations de raseteurs et toreros (sans pique ni mise à mort), tout au long de la journée. Mais il y aura aussi des manèges et des animations musicales et pédagogiques pour tous les âges et tous les goûts. L'ensemble des activités reste gratuit, excepté la buvette et la restauration installées sur place.





UNE GESTION DE L'EAU PROCHE DES USAGERS

LA RÉCENTE CRÉATION DU SERVICE PROXIMITÉ ET TRAVAUX VISE L'AMÉLIORATION DE LA GESTION DES RÉSEAUX D'EAU POTABLE OU USÉE. OBJECTIF : ÊTRE PLUS PROCHE À LA FOIS DES CONSOMMATEURS ET DES DIFFÉRENTS OPÉRATEURS DE TERRAIN.



JACQUES BOLLÉGUE, VICE-PRÉSIDENT DÉLÉGUÉ
À L'EAU

Le contact humain est un facteur irremplaçable dans l'optimisation de la qualité d'un service public. Ce principe, Nîmes Métropole l'a mis en pratique en créant le 3 janvier dernier, le service Proximité et travaux au sein de sa Direction de l'Eau et de l'Assainissement. Ce nouveau service prend en charge le renouvellement, le renforcement et l'extension des réseaux d'alimentation en eau potable et d'évacuation des eaux usées, à l'exception des chantiers les plus importants. Il assure sur tout le territoire communautaire la programmation, la conception et le suivi des travaux.



L'institution de cette structure découle des conclusions d'un audit effectué en 2009 et 2010 par un cabinet indépendant mettant en évidence des améliorations possibles. Il est d'abord apparu nécessaire de consolider la cohérence entre les opérations liées à l'eau potable et celles concernant l'assainissement, lesquelles dépendaient jusqu'alors de deux services différents. En pratique, aujourd'hui c'est un seul technicien qui mène de front la pose des deux réseaux très souvent associés dans une seule et même tranchée : la conception des projets est ainsi améliorée et leur mise en œuvre maîtrisée. On réduit donc les coûts et la gêne occasionnée aux riverains.

PRÉVOIR ET CONSEILLER

L'audit relevait aussi la nécessité d'améliorer la coordination entre les différents acteurs que sont les communes, les techniciens de Nîmes Métropole et les entreprises prestataires. Était aussi en jeu la volonté de favoriser la concertation avec les usagers et leur information. Ceux-ci sont placés au cœur des préoccupations du service Proximité et travaux : son équipe se tient à leur écoute et répond à leurs interrogations les plus diverses. Des informations claires et précises peuvent être délivrées sur la nature, l'étendue et le calendrier des travaux.



Ce service n'intervient que sur les opérations réalisées sur le domaine public, mais les usagers ont la faculté de solliciter ses conseils sur des installations qu'ils envisagent de réaliser chez eux. Par exemple, des informations sont fréquemment fournies sur l'obligation nouvelle de dissocier les rejets d'eaux usées et ceux d'eaux pluviales, ces dernières n'ayant pas besoin d'être traitées par une station d'épuration.

Les contacts avec les usagers ont lieu principalement sur le terrain, à l'occasion des travaux mais aussi de leur préparation. En effet, dans le cadre d'études préliminaires, il est souvent utile de rencontrer les habitants demandeurs d'aménagements pour mieux cerner leurs besoins concrets. Nîmes Métropole peut ainsi mieux apprécier l'évolution à venir de ses réseaux.



CONTACT

POUR TOUTE QUESTION CONCERNANT L'EAU POTABLE OU L'ASSAINISSEMENT, IL EST CONSEILLÉ DE CONTACTER DANS UN PREMIER TEMPS LA SOCIÉTÉ QUI GÈRE LES RÉSEAUX DE SA COMMUNE, OU LA RÉGIE MUNICIPALE POUR LES 4 LOCALITÉS DU NORD DE L'AGGLO. LEURS COORDONNÉES FIGURENT SUR LES FACTURES DE TOUT ABONNÉ. ON PEUT AUSSI JOINDRE À NÎMES MÉTROPOLE LE SERVICE PROXIMITÉ ET TRAVAUX.

TEL. 04 66 02 55 76 ET 04 66 02 55 72

ADRESSE POSTALE : SERVICE PROXIMITÉ ET TRAVAUX,

D.E.A NÎMES MÉTROPOLE, 3, RUE DU COLISÉE, 30947 NÎMES CEDEX 9

COURRIEL : BERNARD.CAIRE@NIMES-METROPOLE.FR



À CHAQUE COMMUNE SON RÉFÉRENT

En parallèle, chaque commune collabore étroitement avec le service Proximité et travaux. Pour donner de bonnes bases à ce processus, chaque municipalité s'est vue proposée de recevoir une délégation du service pour une première réunion entre responsables techniques. Les 27 communes de Nîmes Métropole ont été regroupées en 6 secteurs, chacun d'eux étant doté d'un technicien référent qui est l'interlocuteur des multiples intervenants d'une opération, afin de faciliter leur coordination.

Au total, cette année, seront menées au moins 150 opérations. Le budget qui leur est consacré, études comprises, s'élève à plus de 10 millions d'euros en ce qui concerne l'adduction et la distribution d'eau potable, et dépasse les 11 millions d'euros pour l'assainissement.

Le programme d'action de l'année prochaine sera établi en s'appuyant sur une concertation avec chaque commune : elle comportera deux phases, en juin puis septembre.

Grâce à cette organisation fonctionnelle, des économies substantielles devraient être réalisées, permettant une amélioration des services offerts aux usagers, conformément aux souhaits des élus communautaires, et plus particulièrement du président Jean-Paul Fournier ainsi que de Bernard Bergogne et Jacques Bollègue, vice-présidents délégués respectivement à l'Assainissement et à l'Eau potable.

CAVEIRAC, TOUT POUR PLAIRE

SITUÉE AUX PORTES DE LA VAUNAGE, CAVEIRAC NE MANQUE PAS DE CHARME NI DE PROJETS. FIÈRE DE SON PASSÉ, ELLE EST RÉSOLUMENT TOURNÉE VERS L'AVENIR.



Caveirac pourrait figurer comme ville modèle. Elle dispose d'équipements sportifs conséquents avec deux terrains de football, six courts de tennis, un terrain de basket, des modules rollers et des arènes. Les 3 842 habitants de la commune ont pleinement adopté ces installations puisque parmi eux, on compte une équipe de football, des clubs de handball, de tennis, de VTT, de judo, karaté et aikido, de boules, de chasse, de yoga, de gymnastique et de tir sportif. Caveirac est également le point de départ de la Voie verte reliant la Vaunage au Pays sommiérois, un cadre idéal pour les randonnées à vélo et les promenades familiales.

La culture n'est pas en reste, avec une école de musique réputée et de nombreux événements municipaux culturels associatifs. « *Je suis heureux de constater que ces activités unissent les diverses populations du village, celles qui sont ancrées historiquement dans la Vaunage et d'autres qui sont là depuis peu* », souligne le maire, Bernard Bergogne. Côté commerces, Caveirac bénéficie d'un marché hebdomadaire et de commerces au centre du village. Il est ceinturé en proximité par trois zones d'activités commerciales avec chacune des spécificités propres et complémentaires. L'une est organisée autour de la grande distribution, l'autre accueille des activités bancaires et des professionnels de la santé ; enfin la troisième est centrée sur le jardinage. Des exploitations agricoles complètent ce volet économique.

Avec un centre-ville charmant et quelques résidences tapies dans les pinèdes, la Ville pourrait se satisfaire d'être l'une des plus dynamiques de la Vaunage. Mais Caveirac n'entend pas jouer la belle endormie.



BERNARD BERGOGNE, DANS LE CABINET DES PEINTURES DU CHÂTEAU DE CAVEIRAC, UNE PERLE DE LA VAUNAGE



UN MAIRE AU LONG COURS

RETRAITÉ DE LA CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE, NATIF DE CAVEIRAC, BERNARD BERGOGNE EST ENTRÉ EN MAIRIE EN 1989. ADJOINT AUX SPORTS ET AUX ASSOCIATIONS, IL EST PREMIER ADJOINT AUX FINANCES DE 1995 À 2001, AVANT DE DEVENIR MAIRE. IL EST AUSSI VICE-PRÉSIDENT DE NÎMES MÉTROPOLÉ, DÉLÉGUÉ À L'ASSAINISSEMENT.

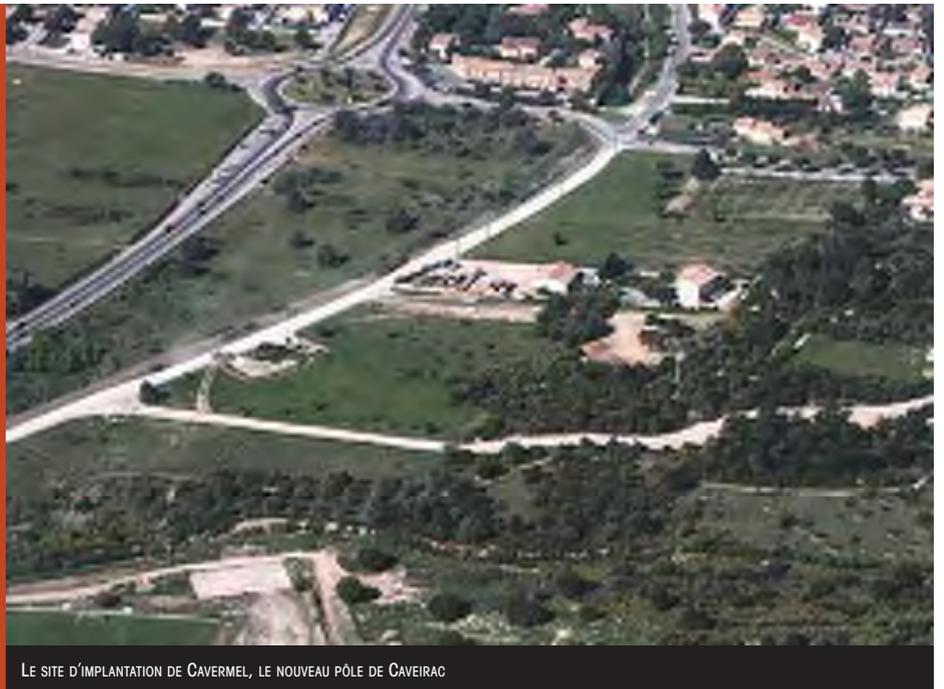
DE L'AGGLOMÉRATION, IL DIT « AVOIR ÉTÉ TRÈS RÉTICENT À Y ENTRER, COMME D'AUTRES ÉLUS DE LA VAUNAGE. AUJOURD'HUI, NOUS Y SOMMES PLEINEMENT INTÉGRÉS ET SATISFAITS À LA FOIS DE SON FONCTIONNEMENT ET DES SERVICES QU'ELLE APORTE. »



LA BORNE MILLIAIRE DE CAVEIRAC, L'UN DES VESTIGES HISTORIQUES DE LA VILLE



LA VILLE S'EST DÉVELOPPÉE SUR LE TERRITOIRE D'UNE VILLA ROMAINE APPARTENANT À UN NOMMÉ CAVERIUS. C'EST VERS 1100 QUE LE NOM DE CAVEIRAC APPARAÎT. LA CITÉ PASSE AU XIV^e SIÈCLE SOUS LA DOMINATION DE LA LIGNÉE DES NOGARET POSSÉDANT LA SEIGNEURIE DE CALVISSON. HORMIS AU DÉBUT DU XVIII^e SIÈCLE, AU COURS DE LA GUERRE DES CAMISARDS, LA VILLE N'A PAS CONNU DE GRANDS ÉVÈNEMENTS. DE 1648 JUSQU'À LA RÉVOLUTION, LE CHÂTEAU DE CAVEIRAC PASSE DE MAIN EN MAIN, CHAQUE PROPRIÉTAIRE Y LAISSANT SA SIGNATURE ARCHITECTURALE. IL EST EN COURS DE RESTAURATION, DE NOUVEAUX TRAVAUX DÉMARRERONT SOUS PEU. CE SERA UNE PIÈCE MAÎTRESSE DANS L'ÉLABORATION EN COURS DE CIRCUITS TOURISTIQUES SPÉCIFIQUES À LA VAUNAGE. CONTACT VISITES 04 66 81 32 70.



LE SITE D'IMPLANTATION DE CAVERMEL, LE NOUVEAU PÔLE DE CAVEIRAC

L'AVENIR EST DÉJÀ LÀ

Plusieurs projets démarrent aujourd'hui. D'abord un nouveau lotissement, qui va mêler habitat individuel et petits immeubles collectifs, ainsi que deux nouvelles activités commerciales. Ensuite, le projet CAVERMEL, sur une surface de 4,4 hectares : un écoquartier conçu dans le droit fil de l'Agenda 21 de Nîmes Métropole, qui va voir s'articuler des habitations autour de structures médicales, hospitalières et paramédicales. La zone va abriter un centre de soins de suite et de réadaptation et la Fondation Hubert Pascal, un établissement voué à l'accueil résidentiel d'adultes handicapés. Cet ensemble implanté près du complexe sportif de Caveirac va entraîner l'arrivée de 600 nouveaux habitants et créer 200 emplois.

CAVEIRAC

Enfin, c'est aussi la création de nouveaux équipements : stand de tir, salle handisport, dojo et un espace culturel médiathèque/ludothèque dans l'ancienne école du centre-ville.

Un peu plus loin, derrière la zone commerciale, les anciens locaux de Cacharel sont en pleine restructuration. Ils accueillent la police intercommunale Caveirac/Clarensac, des services de la Direction de la collecte et du traitement des déchets ménagers de Nîmes Métropole, l'école de musique, puis en septembre 2011 le Centre national de la fonction publique territoriale (CNFPT) de Nîmes.

C'est fin 2013 qu'aura pris forme le nouveau visage de Caveirac. La rénovation du Chemin Neuf sera elle aussi achevée, offrant sur le château une magnifique perspective.





UNE VOIE PARTAGÉE EN VAUNAGE



UN NOUVEL AXE DE DÉPLACEMENT DOUX A VU LE JOUR ENTRE CAVEIRAC ET SAINT-CÔME, AVEC LE COLLÈGE DE CLARENSAC COMME POINT CENTRAL. L'ACCÈS À CET ITINÉRAIRE EST PRÉSERVÉ POUR LES VÉHICULES MOTORISÉS DES RIVERAINS ET AGRICULTEURS PAR UN SYSTÈME DE BORNES AMOVIBLES, MAIS L'ENSEMBLE DU PARCOURS EST CONÇU POUR PERMETTRE AUX CYCLISTES ET AUX PROMENEURS UNE CIRCULATION EN TOUTE SÉCURITÉ.

L'AXE NORD DE LA VAUNAGE EST AINSI CONNECTÉ À LA VOIE VERTE QUI RELIE NÎMES À SOMMIÈRES. NÎMES MÉTROPOLE A RÉALISÉ CET ÉQUIPEMENT POUR UN COÛT DE 200 000 EUROS HT, AVEC UNE PARTICIPATION DE 20 % DU CONSEIL RÉGIONAL. CETTE VOIE PARTAGÉE A ÉTÉ INAUGURÉE LE 4 AVRIL DERNIER, À VÉLO ET À UNE ALLURE SOUTENUE, PAR DE NOMBREUX MAIRES DE L'AGGLOMÉRATION QUI ONT EFFECTUÉ LA TOTALITÉ DU PARCOURS.



COVAGE ET NÎMES MÉTROPOLE SONT RACCORD



JEAN-PAUL FOURNIER ET JEAN-MICHEL SOULIER, PRÉSIDENT DU GROUPE COVAGE

L'AGGLOMÉRATION ÉTEND SON RÉSEAU DE FIBRE OPTIQUE, PRIORAIREMENT EN DIRECTION DE 14 ZONES D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES DE SON TERRITOIRE. ENTRE CE RÉSEAU ET LES DESTINATAIRES QUE SONT LES ENTREPRISES, IL MANQUAIT UN LIEN. IL EST AUJOURD'HUI ÉTABLI AVEC LA SIGNATURE RÉCENTE D'UN CONTRAT DE MISE À DISPOSITION QUI LIE NÎMES MÉTROPOLE ET LA SOCIÉTÉ COVAGE. CETTE DERNIÈRE LOUE À LA COLLECTIVITÉ SON RÉSEAU ET SE CHARGE DE COMMERCIALISER L'OFFRE DE TRÈS HAUT DÉBIT AUPRÈS DES ENTREPRISES, QU'ELLE MET EN RELATION AVEC DIVERS FOURNISSEURS DE SERVICES. LES PREMIERS CLIENTS SONT DÉJÀ CONNECTÉS SUR LA ZONE DE GRÉZAN.



UNE SEMAINE POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

BOUILLARGUES, CAVEIRAC, GÉNÉRAC, MANDUEL, MARGUERITES, NÎMES, RODILHAN, SAINT-GILLES : CES HUIT COMMUNES SE SONT CONCERTÉES POUR ORGANISER UN PANEL D'ANIMATIONS DESTINÉES AU GRAND PUBLIC, DU 1^{ER} AU 7 AVRIL DERNIERS. IL S'AGISSAIT DE PROPOSER DES CONFÉRENCES, EXPOSITIONS, BALADES, RÉUNIONS D'INFORMATION, ORIENTÉES VERS LA SENSIBILISATION AU DÉVELOPPEMENT DURABLE. CHACUN SELON SON ÂGE ET SES INCLINAISONS A PU APPROFONDIR SES CONNAISSANCES SUR LE RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT ET LES BONNES PRATIQUES À ACQUÉRIR POUR FAVORISER UN DÉVELOPPEMENT DURABLE.



ATELIER PETITS JARDINS DE VILLE



ATELIER PRODUIRE ET JARDINER SANS PESTICIDES



SORTIR DANS L'AGGLOMÉRATION NÎMOISE



B E R N I S

Samedi 11 juin et dimanche 12 juin
Concours de Boules

Mardi 21 juin
Scène d'Agglo !
Concert celtique
Place du Temple

Mardi 19 juillet
18 h 30 : apéritif des Aînés
Cour Maison des associations

Mercredi 20 juillet
Vernissage exposition de peinture
Tour de l'Horloge

Du 21 au 24 juillet
Exposition de Jean Marignan
Tour de l'Horloge

Du 21 au 24 juillet
Fête votive

B E Z O U C E

Samedi 4 juin
Les Bionales

Les 24, 25 et 26 juin
Week-end taurin

Samedi 9 juillet
Toro piscine

Judi 14 et vendredi 15 juillet
Bal

Samedi 6 août
16 h : Trophée Graines de Raseteurs 2011
Arènes

Dimanche 7 août
16 h : Trophée Graines de Toreros 2011 avec mise à mort
Arènes

B O U I L L A R G U E S

Dimanche 5 juin
Gala de hip-hop
Arènes

Les 10, 11, 12 juin
Ferihand
Stade

Vendredi 17 juin
Spectacle de fin d'année de l'École de musique

Les 17, 18, 19 juin
Fête du club taurin La Cléda

Vendredi 24 juin
Fête école primaire

Samedi 25 juin
Fête de l'école Charles Péguy

Les 7, 8, 9 juillet
Festival de cinéma « AUTOUR DE JACQUES DE BARONCELLI »
Arènes

Judi 14 juillet
Opéra *Carmina Burana*
Parc municipal



Samedi 18 juin
17 h : Trophée Graines de Raseteurs 2011
Arènes

Samedi 18 juin
Course de l'école taurine

Dimanche 19 juin
Trophée de l'avenir

Mardi 21 juin
Fête de la musique

Vendredi 22 juillet
18 h : marché de producteurs

Samedi 23 juillet
Fiesta campera

Du 4 au 9 août
Fête votive

Vendredi 5 et mardi 9 août
Course de ligue du club taurin La Cléda



Samedi 6 août

Course de l'école taurine

Dimanche 7 août

Trophée de l'avenir

Vendredi 26 août

18 h : marché de producteurs

CABRIÈRES

Vendredi 1^{er} juillet

21 h : spectacle « Toinou Dou Gourc » raconte : « Que bràia mi meti ? » de et par Xavier Borriglione
Esplanade de la salle des fêtes
Entrée gratuite

CAISSARGUES

Jeudi 9 juin

19 h : vernissage des bâches Biou'art
Salle Mireille

Vendredi 10 juin

22 h : retraite aux flambeaux

Du 11 au 13 juin

Feria de Pentecôte

Samedi 27 août

17 h : trophée Graines de Toreros 2011
Sans mise à mort - Arènes

CAVEIRAC

Samedi 18 juin

Représentation théâtrale
association « Les farfadets »
Salle polyvalente

Mardi 21 juin

Fête de la musique

Mercredi 6 juillet

Soirée contes
Parc du château

Du 13 au 17 juillet

Fête votive

Vendredi 15 juillet

16 h 30 : Trophée Graines
de Raseteurs 2011
Arènes

Samedi 16 juillet

16 h 30 : concours de
courses landaises
Arènes



Dimanche 17 juillet

11 h : cabestria

Vendredi 22 juillet

Concert de guitare Laurent Pinna
Salle des fêtes

Du 19 au 21 août

Week-end festif

CLARENSAC

Samedi 4 juin

21 h : Concert de hautbois
Arènes

Mardi 21 juin

Fête de la musique

Mardi 21 juin

Scène d'Agglo !
22 h : Concert de « L'aigle noir à La
vie en rose » par Féline Production
Place du village

Samedi 2 juillet

21 h : cinéma en plein air
Arènes

Jeudi 7 juillet

21 h : festival de contes
« Caravaunage »

Mercredi 13 juillet

22 h 30 : feu d'artifice et
retraite aux flambeaux

Samedi 20 août

Toro piscine
Arènes

Jeudi 25 août

17 h : Trophée Graines de Toreros 2011
sans mise à mort - Arènes

Les 26, 27 et 28 août

Fête votive

Vendredi 26 août

17 h : Trophée Graines de
Raseteurs 2011 - Arènes

Samedi 27 août

12 h : cabestria

DIONS

Vendredi 10 juin

Pétanque : triplettes mêlées
Aire de Braune

Mardi 14 Juin

Jeu provençal : triplettes vétérans
Aire de Braune

Vendredi 17 juin

18 h 30 : vernissage exposition de
peinture de Jean-Pierre Brethon

Du 23 au 26 juin

Fête votive

Jeudi 23 juin

16 h 30 : Trophée Graines
de Raseteurs 2011
Aire de Braune

Samedi 25 juin

16 h 30 : concours de
courses landaises
Arènes

Du 5 au 8 juillet

Pétanque : doublettes, triplettes mêlées
Aire de Braune

Mercredi 13 juillet

Spectacle musical et projection
Foyer de l'église

Mercredi 20 juillet

Jeu provençal
Aire de Braune

Les 4 & 5 août

Pétanque : triplettes mêlées
Aire de Braune

GARONS

Samedi 11 juin

20 h 30 : comédie musicale
Salle des fêtes

Vendredi 17 juin

20 h 30 : gala Sol y Mar
Salle des fêtes

Samedi 18 juin

Fête de la musique
Scène d'Agglo !
21 h : Concert « Jazz'Aurane »
Jardins de la Mairie

Samedi 18 juin

17 h : trophée Graines de Toreros 2011
avec mise à mort
Arènes

Du 23 au 26 juin

Fête votive

Vendredi 24 juin

16 h 30 : Trophée Graines
de Raseteurs 2011
Scènes d'Agglo !
Spectacle de rue « Tutti Frutti »
par la compagnie Les Baladins

Mercredi 13 juillet

23 h : feu d'artifice
Parc du Mas de l'Hôpital



GENERAC

Vendredi 10 juin

Cinéma plein air
Château

Samedi 18 juin

Journée plage – abrivado et bandido
Centre village

Mardi 21 juin

Fête de la musique
et 1^{er} marché des producteurs
Place de l'Hôtel de ville

Mardi 12 juillet

18 h : trophée Graines
de Raseteurs 2011

Du 13 au 17 juillet 2011

Fête votive

Vendredi 15 juillet

21 h : concours de courses landaises
Arènes

Jedi 21 juillet

2^e marché des producteurs
Place de l'Hôtel de ville

Dimanche 21 août

3^e marché des producteurs
Place de l'Hôtel de ville

Dimanche 21 août

Scènes d'Agglo !
21 h : spectacle « Nouvelles recettes »
par la compagnie Home Cooking
Place de l'Hôtel de ville



SORTIR

DAM

L'AGGLOMÉRATION

NÎMOISE

Vendredi 26 août

Cinéma en plein air
Château

LA CALMETTE

Samedi 25 juin

20 h 30 : spectacle de country
La halle au sport

Jedi 14 juillet

Feu d'artifice

Du dimanche 17 au jedi 21 juillet

Fête votive

Jedi 18 août

11 h : Trophée Graines de Toreros 2011
avec mise à mort
16 h : Trophée Graines de
Raseteurs 2011 - Arènes

LANGLADE

Vendredi 17 juin

Fête de la musique

Les 25 et 26 juin

Transhumance

Jedi 14 juillet

Scènes d'Agglo !
11 h : spectacle de rue « Tutti Frutti »
par la compagnie Les Baladins
Esplanade de la salle polyvalente
et Repas Républicain

Du 17 au 21 août

Fête votive

Vendredi 19 août

16 h : Trophée Graines de Toreros 2011
avec mise à mort - Arènes

Samedi 20 août

16 h : Trophée Graines
de Raseteurs 2011
Arènes

Les 26, 27 et 28 août

Exposition Vaunage Terre d'Art

LEDENON

Samedi 4 juin

Tournoi de sixte

Dimanche 5 juin

Fête de la St-Cyr

Samedi 18 juin

Fête de la musique

Dimanche 26 juin

Repas des Aînés

Mercredi 13 juillet

Animations, feu d'artifice et bal

Samedi 23 juillet

Cinéma plein air en soirée - Parc

Samedi 30 juillet

18 h 30 : festival de troubadours
Salle du Château

Samedi 6 août

Soirée L2N CREW

Samedi 13 août

Course pédestre de nuit en duo

Samedi 20 août

Randonnée pédestre de nuit

Les 26, 27 et 28 août

Fête votive

Vendredi 26 août

17 h : concours de courses landaises
Arènes

Samedi 27 août

17 h : Trophée Graines de
Raseteurs 2011 - Arènes

MANDUEL

Jusqu'au 30 juin

Exposition : anciens noms
des rues du village
Salle Daumas

Samedi 4 juin

17 h 30 : 7^{es} rencontres
des Parlers du Gard
Arènes

Samedi 25 juin

17 h : Trophée Graines de
Raseteurs 2011 - Arènes

Dimanche 26 juin

Grand tournoi sur herbe de handball
Stade municipal

Samedi 2 juillet

21 h 30 : toro piscine - Arènes

Samedi 9 juillet

Fête des Régions
Arènes

Samedi 16 juillet

21 h 30 : toro piscine
Arènes

Mercredi 24 août

Course de la ligue

Jedi 25 août

Course avenir souvenir Famille Thibaud

Du 25 au 29 août

Fête votive

Vendredi 26 août

18 h : cabestrà





Mardi 21 juin

Scènes d'Agglo !
20 h : concert « Prima a voce »
 par la compagnie Solal
 Église

Samedi 25 juin

20 h : spectacle de cirque
 et pièce de théâtre
 Centre social Escal

Dimanche 26 juin

Visite viaduc de Millau &
 caves de Roquefort
 Renseignements : 04 66 75 34 81

Mardi 28 juin

Spectacle de fin d'année de
 l'École musicale marguerittoise
 Entrée libre
 Cour de l'École de musique

Samedi 2 juillet

Noëlle Perna « Mado fait son show »
 Tarif : 38 euros
 Renseignements : 09 64 42 73 65
 Arènes

Du 5 au 30 juillet

Exposition Joëlle Ranc
 Médiathèque Simone Veil

Mercredi 6 juillet

10 h 30 : lecture sur l'herbe
 par Sabah et Patricia
 Sur inscription
 Médiathèque Simone Veil

Mercredi 13 juillet

Taureaux piscine
 Arènes
 et **22 h** : concert événement
 spécial Beatles avec « The
 Littles » et feu d'artifice
 Plaine de Peyrouse

Mercredi 20 juillet

15 h à 18 h 30 : restitution de
 la campagne de thermographie
 aérienne de Nîmes Métropole
 Renseignements : 04 66 20 54 78

Du 29 juillet au 3 août

Fête votive

Vendredi 29 juillet

19 h : cabestría
 et soirée spéciale Flamenco-
 Sévillane avec Gitano Family
 Champ de foire

Lundi 1^{er} août

10 h : Trophée Graines de Toreros 2011
 sans mise à mort
 Arènes

Samedi 13 août

16 h 30 : Trophée Graines
 de Rasateurs 2011
 Arènes

Les mercredis 24 et 31 août

10 h : lecture sur l'herbe
 par Sabah et Patricia
 Sur inscription
 Médiathèque Simone Veil

M I L H A U D

Jeudi 14 juillet

21 h : « taureau à la broche »
 avec spectacle équestre andalou
 Arènes

Du 28 au 31 juillet

Fête votive

Vendredi 29 juillet

16 h 30 : Trophée Graines
 de Rasateurs 2011
 Arènes

N I M E S

Du mercredi 8 au lundi 13 juin

Feria de Pentecôte

Vendredi 17 et samedi 18 juin

Musique sur cour

Mardi 21 juin

Fête de la musique

Du mercredi 22 juin au dimanche 3 juillet

Les nuits des Jardins
 Jardins de La Fontaine

Mercredi 22 juin

21 h 30 : Les prêtres

Jeudi 23 juin

21 h 30 : Laurent Gerra

Vendredi 24 juin

21 h 30 : Grégoire

Lundi 27 juin

21 h 30 : Bobby Mc Ferrin
 + Manu Kache

Samedi 27 août

Course avenir coupe
 manadiers du Trident d'Or

Dimanche 28 août

13 h : rouille
 Cours Jean-Jaurès
 et **16 h 30** : course avenir trophée
 des commerçants et artisans

Mardi 30 août

Course de ligue

MARGUERITTES

Jusqu'au 28 septembre

Tous les mercredis de **17 h 30 à
 19 h 30** : les mercredis du terroir
 « Marché de producteurs de pays »
 Place Alphonse-Martin

Samedi 4 juin

16 h : visite guidée du centre historique
 de Saint-Rémy-de-Provence
 Renseignements : 04 66 75 38 45

Samedi 11 juin

Course manade Lautier
 Arènes

Dimanche 12 juin

Course manade F. Mailhan
 Arènes

Lundi 13 juin

Concours de 7 manades
 Arènes

Mercredi 15 juin

10 h : spectacle musical : *Le
 musiclown*, compagnie du
 Capitaine (moins de 3 ans)
 Médiathèque Simone Veil
De 14 h à 17 h 30 : restitution de
 la campagne de thermographie
 aérienne de Nîmes Métropole
 Renseignements : 04 66 20 54 78
 Maison de la Garrigue

Mardi 21 juin

17 h : Fête de la musique
 Médiathèque Simone Veil



Mercredi 29 juin

21 h 30 : Louis Chedid
22 h 30 : Marc Lavoine

Samedi 2 juillet

21 h 30 : *Requiem* de Mozart
L'Orchestre de Nîmes, La
Maîtrise de Nîmes
Les chœurs d'opéra junior de Montpellier

Dimanche 3 juillet

21 h 30 : *Le Chant des
correspondances*
Biographie lue et chantée de
Mozart à travers ses lettres
Nathalie Manfrino, Marie-Ange
Todorovitch et Julie Depardieu

Mardi 28 juin

Concert gratuit France Bleu Gard Lozère
Arènes

Dimanche 26 juin

17 h : Concert de l'Harmonie
Cheminote de Nîmes
Dépôt SNCF
Entrée libre et gratuite

Jeudi 30 juin

20 h : Archive + Paul
Kalkbrenner live + invité
Arènes



SORTIR

DAM

L'AGGLOMÉRATION

NÎMOISE

Samedi 2 juillet

Eddy Mitchell
Arènes

Mercredi 6 juillet

19 h 30 : Chemical brothers + Crystal
castles + The Do + Metronomy
Arènes

Samedi 9 juillet

Battle of the year
Arènes

Dimanche 10 juillet

20 h 30 : Supertramp + Guest
Arènes

Mercredi 13 juillet

22 h 30 : feu d'artifice par le Groupe F
Esplanade

Vendredi 15 juillet

20 h : Akon + invités - Arènes

Lundi 18 juillet

20 h : Santana + Keziah Jones
+ Acoustic Solo + ASA
Arènes

Mardi 19 juillet

20 h : Portishead + Mogwai
Arènes

Jeudi 21 juillet

Yannick Noah - Arènes

Vendredi 22 juillet

20 h : Ben Harper + Robert
Plant & Band of the joy +
Assaf Avidian & The Mojós
Arènes

Samedi 23 juillet

20 h 30 : Sting « Symphonicity »
Arènes

Du mardi 26 au samedi 30 juillet

21 h 30 : Un réalisateur dans la ville
Bertrand Tavernier
Jardins de La Fontaine

Samedi 6 août

Requiem de Verdi, Nathalie Manfrino
Orchestre Prométhée

Du vendredi 12 au lundi 15 août

Féerie des eaux
Jardins de La Fontaine

Mardi 23 août

20 h : The Offspring + Simple plan
+ Kids in glass houses - Arènes

Vendredi 26 et samedi 27 août

18 h et 21 h : Musique au cloître
Claire Désert + invités
Cloître des Jésuites

P O U L X

Samedi 18 juin

10° Foulées de Poulx
Parking salle des fêtes

Jeudi 23 juin

Scènes d'Agglo !
20 h 30 : concert celtique par le groupe
« Anacrouse » - Salle des fêtes

Du 7 au 10 juillet

Fête votive

Samedi 9 juillet

17 h : Trophée Graines de Raseteurs 2011
Arènes

R E D E S S A N

Samedi 18 juin

20 h 30 : soirée théâtrale
des jeunes Caméléons
Salle des fêtes Numa Gleizes

Mardi 21 juin

18 h : Fête de la musique
Salle des fêtes Numa Gleizes

Lundi 13 juillet

Retraite aux flambeaux, animation
musicale et grand feu d'artifice
Jardins de La Fontaine

Du 19 août au 23 août

Fête votive

Dimanche 21 août

21 h 30 : Trophée Graines de Toreros 2011
avec mise à mort - Arènes





Du 19 au 21 août

Exposition de peintures et d'artisanat d'art
Salle Cazelles

Samedi 20 août

21 h : taureau piscine
Arènes

Samedi 27 août

Fête de la Saint-Gilles
11 h : Trophée Graines
de Raseteurs 2011
16 h : course du Trophée
de la Biche d'or
Arènes

Dimanche 28 août

16 h : course du Trophée
de la Biche d'or

SAINTE-ANASTASIE

Du 28 au 31 juillet

Fête votive

Jeudi 28 juillet

16 h 30 : Trophée Graines
de Raseteurs 2011
Arènes

Samedi 30 juillet

16 h 30 : concours de courses landaises
Arènes

SERNHAC

Samedi 18 juin

Fête de l'abricot (Rouget de Sernhac)

Dimanche 26 juin

Trophée du cuisinier des garrigues

Les 13 et 14 juillet

Fête nationale

Du 12 au 15 août

Fête votive

Vendredi 12 août

17 h : Trophée Graines
de Raseteurs 2011
Arènes
Soirée bouvine

Dimanche 14 août

17 h : concours de courses landaises
Arènes



SAINT-CÔME

Du 14 au 17 juillet

Fête du village

Samedi 18 juin

Fête de la musique

Du 29 au 31 juillet

Fête votive

Jeudi 4 août

Journée taurine
À Maruéjols

Du 5 au 7 août

Fête votive

SAINT-DIONISY

Du 2 au 5 juin

Total Festum en vaunage

Vendredi 3 juin

16 h 30 : Trophée Graines
de Raseteurs 2011
Arènes
et Baleti
Salle polyvalente

Mardi 21 juin

Fête de la musique

Le 30 juin, 1^{er} et 2 juillet

21 h : Théâtre amateur « Les
cigalous » - « La vie comm'sur des
roulettes » florilèges de sketches
Entrée : 5 euros
Salle polyvalente

Jeudi 14 juillet

Fête nationale

SAINT-GERVASY

Mardi 21 juin

Fête de la musique

Mardi 23 août

Scènes d'Agglo !
Spectacle de rue Les farfadets avec
la compagnie « Arthéma »

RODILHAN

Dimanche 5 juin

16 h 30 : concours de
courses landaises
Arènes

Mardi 21 juin

Fête de la musique

Du 30 juin au 3 juillet

Fête votive

Samedi 2 juillet

16 h : Trophée Graines
de Raseteurs 2011
Arènes

Jeudi 14 juillet

Bal de la Fête nationale
Saint-Chaptes

Mardi 21 juin

20 h : concert LA DO RE
21 h : animation et concert
du groupe Deviation
Temple

Mercredi 13 juillet

23 h : feu d'artifice
Stade champ de foire

Mardi 23 au dimanche 28 août

Fête votive

Mardi 23 août

21 h : Trophée Graines de Toreros 2011
sans mise à mort
Arènes

Jeudi 25 août

21 h : Trophée Graines
de Raseteurs 2011
Arènes

NÎMES MÉTROPOLE AVEC LE CENTRE DE TAUROMACHIE NÎMOIS
ET LA FÉDÉRATION FRANÇAISE DE COURSE CAMARGAISE PRÉSENTENT

GRAINES DE

TROPHÉES 2011

TOREROS ET RASETEURS

D'AVRIL À OCTOBRE

Dans
les communes
de l'Agglo

Retrouvez
le programme complet
sur le site internet
de Nîmes Métropole
www.nimes-metropole.fr

Entrée gratuite
Billets à retirer en mairie

NÎMES METROPOLE
COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION

Partageons nos cultures

france
bleu
gard lozère

Jean-Noël Avogque